

Élan

Administration de l'aéroport international d'Halifax
Rapport Annuel 2023



Reconnaissance territoriale

L'aéroport international Halifax Stanfield est situé en Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple micmac.

Nous reconnaissons les traités de paix et d'amitié que les peuples Mi'kmaq Wəlastəkwiyyik (malécites) et Passamaquoddy ont signés avec la Couronne britannique sur ce territoire.

Nous reconnaissons que nous sommes tous visés par un traité.



Mission

Accélérer la croissance de nos collectivités en reliant des gens et des marchandises au reste du monde.

Vision

Des personnes et des partenaires inspirés créant la meilleure passerelle d'entrée aéroportuaire au Canada.



Priorités stratégiques



Défendre les gens et la communauté



Renforcer notre fondation



Établir un nouveau territoire



Perfectionner l'expérience Stanfield



Assurer un avenir durable

Message du président du conseil d'administration

John S. Fitzpatrick, K.C.

Alors que nous tournons la page sur 2023, je ne peux m'empêcher de m'émerveiller de tout ce que notre équipe a accompli. L'an dernier, notre aéroport a connu une énorme résurgence de voyages. Contrairement aux dernières années, les gens ont enfin recommencé à voyager.

Je suis incroyablement fier de nos équipes du conseil d'administration et de l'AAIH et de la façon dont elles ont traduit cet élan en une année de reprise et de croissance spectaculaires. Je suis reconnaissant d'avoir commencé mon mandat de président du conseil d'administration de l'Administration de l'aéroport international d'Halifax (AAIH) sur une note aussi positive.

Bien sûr, accueillir plus de gens signifie que chaque partie de notre aéroport travaille à plein régime pour assurer des voyages sûrs et efficaces. En tant que conseil d'administration, nous savions que nous devons exploiter cette énergie pour consolider notre reprise à long terme. Cela signifiait d'établir des priorités claires, tout en demeurant flexibles dans un environnement commercial en évolution. Pour ce faire, notre organisation a fait l'objet d'un examen complet de la gestion des risques d'entreprise en 2023, ce qui a entraîné une stratégie proactive et modernisée de la gestion des risques.

Nous avons également effectué un examen complet de la gouvernance pour nous assurer que l'équipe de la haute direction, le conseil d'administration et les employés de



l'AAIH travaillent tous en collaboration pour faire progresser nos priorités stratégiques et aborder les nouveaux enjeux prioritaires qui ont été ciblés par le conseil. Ce travail a porté fruit dès janvier 2024, se traduisant notamment par un mandat mis à jour du conseil d'administration.

Je suis heureux de dire qu'en 2023, l'AAIH a atteint la viabilité financière pour la première fois depuis 2019. Étant donné les défis liés à la pandémie auxquels le secteur de l'aviation est confronté et auxquels il continue de faire face dans le cadre de la reprise, notre situation positive en matière de flux de trésorerie n'est pas une mince affaire et témoigne de la détermination et du dévouement de notre équipe à tracer une voie durable sur le plan financier, nous permettant d'investir dans notre croissance.

Au début de notre planification de la reprise, nous avons reconnu que toute stratégie qui négligeait les besoins des passagers serait vouée à l'échec. Nous avons donc pris des mesures pour prioriser l'expérience des

voyageurs et investi de façon stratégique dans des domaines, comme le programme Voyageur vérifié, qui auraient le plus grand impact sur la satisfaction globale. Cela comprenait des investissements dans de nouvelles technologies pour améliorer l'expérience d'Halifax Stanfield et renforcer notre position sur un marché concurrentiel tout en renouvelant notre engagement envers notre personnel et notre communauté.

Dans le cadre de notre plan d'immobilisations en cours, d'importants projets ont été réalisés, y compris une nouvelle voie de circulation jusqu'à la fin de la piste 14 pour améliorer l'efficacité et réduire l'empreinte carbone de l'aéroport. L'expansion de notre installation pour les vols internationaux permettra également de mieux positionner Halifax Stanfield comme un carrefour pratique pour nos compagnies aériennes partenaires et leurs passagers en éliminant la nécessité de récupérer les bagages et de dédouaner pour une deuxième fois.

Nous sommes également extrêmement fiers de notre plan de réduction des émissions de carbone, qui est essentiel pour réduire notre empreinte carbone. Grâce à un certain nombre d'initiatives de pointe, nous sommes sur la bonne voie pour nous aider à atteindre notre objectif des émissions nettes de carbone nulles d'ici 2050.

En cette période charnière, nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer des conversations difficiles. Nous devons être prêts à avoir des discussions franches sur qui nous sommes et où nous allons. Au conseil d'administration, nous avons maintenu un environnement ouvert aux nouvelles idées en sachant que l'AAIH doit répondre aux besoins changeants de nos voyageurs, visiteurs et employés.

Je suis fier que nous ayons continué à bâtir sur nos principes de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) et à nous assurer que notre leadership reflète les besoins distincts de notre

communauté. Nous reconnaissons que notre vision de l'avenir doit placer les initiatives de DEI au cœur de notre planification future. Au niveau du conseil d'administration, nous avons mis en œuvre des mesures qui nous permettent de suivre le succès de nos objectifs de DEI.

Lorsqu'il s'agit de la reprise d'Halifax Stanfield après la pandémie, il ne faudrait surtout pas omettre de souligner les contributions de mon prédécesseur Stephen Dempsey, qui nous a guidés de main de maître pendant les premiers jours de la pandémie. Je tiens à remercier personnellement Stephen pour son soutien lorsque je suis devenu président du conseil d'administration. Il a été un formidable ami et mentor pour nous tous à l'AAIH.

J'aimerais également exprimer ma profonde appréciation et ma gratitude à Joyce Carter pour son leadership exceptionnel au cours de la dernière année et tout au long de son mandat de présidente-directrice-générale. Le dévouement pragmatique de Joyce a aidé Halifax Stanfield à traverser des moments difficiles et son souci sincère pour les employés et les locataires de l'AAIH, ainsi que les voyageurs et les communautés que nous servons, est évident au quotidien.

Je suis également reconnaissant pour le soutien de mes collègues du conseil d'administration qui prennent leur retraite, Ann McLean, Ann MacKenzie, Sherry Porter et Joe Fiander. Ils ont tous grandement contribué et leurs conseils et leur soutien nous manqueront certainement.

Alors que les voyageurs réservent en 2024 et au-delà, l'AAIH envoie un message clair : nous sommes de retour et en bonne position pour continuer à servir nos clients et à bénéficier de leur enthousiasme pour voyager à nouveau.



Message de la présidente-directrice-générale

Joyce Carter, FCPA, CPA

En 2023, l'Administration de l'aéroport international d'Halifax (AAIH) et l'ensemble de la communauté aéroportuaire ont jeté des bases solides sur lesquelles nous sommes ravis de construire. Ensemble, nous avons entrepris l'énorme tâche de relancer et de mobiliser de nombreux services pour les passagers aériens, d'accueillir des millions de voyageurs et d'établir les systèmes dont nous avons besoin pour prospérer à long terme. Je suis fière de la façon dont nous avons géré ces défis, en tirant parti du dévouement de toute notre équipe et de tous nos partenaires pour offrir le service transparent qui a fait notre réputation.

À certains moments en 2023, nous avons demandé beaucoup de nos partenaires, des membres de notre équipe et de nos voyageurs. Les habitudes de voyage ont changé et les répercussions de la pandémie continuent d'être ressenties par tous les membres de l'industrie aéronautique. C'est pourquoi nos nombreuses réussites sont si encourageantes. Elles démontrent que Halifax Stanfield est prête à créer des expériences encore plus positives pour nos communautés locales et nos visiteurs du monde entier.

En tant que moteur économique important qui accélère la croissance de l'économie de la Nouvelle-Écosse, Halifax Stanfield est, de manière constante, un joueur exceptionnel de l'industrie du transport aérien. En 2023, nous avons continué à investir dans notre stratégie de centre régional. Nous avons travaillé avec



nos partenaires pour simplifier les processus douaniers et de sécurité afin que les passagers puissent passer plus de temps à profiter du confort et de la commodité de notre aéroport. Grâce à notre plan stratégique et aux efforts dévoués de nos équipes de développement des affaires et d'exploitation, nous continuons à présenter le meilleur de notre région, tout en établissant de nouveaux partenariats, en favorisant un changement positif et en ayant un impact durable dans nos communautés locales.

Et notre travail acharné a porté ses fruits! En 2023, nous avons accueilli près de 3,6 millions de passagers qui étaient impatients de voyager, soit près d'un demi-million de plus qu'en 2022. Ce résultat témoigne de la demande continue de voyages, des efforts de reprise de l'industrie et du dévouement de notre équipe. Nous avons célébré le retour des itinéraires nationaux et internationaux populaires, offrant aux voyageurs plus d'options et de souplesse. Nous avons investi dans la sécurité et le confort des voyageurs et des visiteurs de l'aéroport, en veillant à ce que chaque invité profite d'un service de la plus haute qualité à chaque étape de son voyage.

Les activités de fret aérien sont demeurées importantes en 2023, avec 39 450 tonnes métriques traitées à Halifax Stanfield, la deuxième meilleure année jamais enregistrée. Le homard de renommée mondiale de la Nouvelle-Écosse est l'exportation par avion la plus populaire de la province. En 2023, notre équipe a collaboré avec des entreprises, des transitaires et des compagnies aériennes de fret pour s'assurer que les homards et d'autres produits d'exportation populaires étaient transportés en toute sécurité et efficacement vers des destinations partout dans le monde.

Au début de la reprise après la pandémie, nous savions que le renforcement de notre fondation serait plus important que jamais et que notre retour à la pleine capacité nous obligerait à découvrir de nouvelles avenues. Alors que nous avons émergé de la reprise et que nous avons commencé à projeter notre vision de l'avenir, nous avons saisi des occasions de faire d'Halifax Stanfield un chef de file du transport aérien, en particulier en matière de sécurité et de durabilité.

En 2023, nous avons effectué des vérifications énergétiques pour nous aider à atteindre notre objectif de neutralité d'émissions de carbone d'ici 2050. Nous avons travaillé avec des partenaires externes pour faire passer notre agrément carbone au niveau supérieur et élargi notre soutien aux véhicules électriques au profit des passagers, des visiteurs et des compagnies aériennes partenaires. Nous avons commencé à convertir nos véhicules légers à l'électricité, et nous avons modifié nos processus d'approvisionnement pour favoriser les partenariats avec les entreprises qui ouvrent la voie en matière de durabilité. Ces projets rendent notre aéroport plus écologique et plus durable.

Nous étions immensément fiers de célébrer une étape importante en août 2023 : plus de deux ans sans aucune blessure entraînant d'arrêt de travail.

La sécurité fait partie de notre culture. Elle est intégrée dans chaque décision que nous prenons. Elle est ancrée dans chaque employé, qu'il travaille dans l'aérogare, sur le terrain, ou sur l'aérodrome. Chez Halifax Stanfield, nous savons que la sécurité est le travail de tous et nous prenons soin les uns des autres.

Je suis fière que l'an dernier, nous ayons également terminé un plan d'accessibilité, ce qui rend les voyages plus faciles et sans obstacle. En collaboration avec des partenaires communautaires, nous avons élaboré une stratégie pour améliorer de manière tangible notre engagement envers l'inclusion. Cela comprend des mesures de responsabilisation intégrées pour nous assurer que nous avançons dans la bonne direction.

Je suis reconnaissante des nombreuses façons dont notre équipe a pu exploiter l'enthousiasme des voyageurs pour une croissance significative pour notre aéroport. Je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui ont contribué à transformer cet réalité, y compris le conseil d'administration de l'AAIH, nos partenaires aéroportuaires, tous les travailleurs de l'aéroport et les employés de l'AAIH, ainsi que nos bénévoles à Halifax Stanfield.

À toutes les personnes qui ont contribué à notre succès au cours de la dernière année, je vous remercie beaucoup d'avoir donné le meilleur de vous-même chaque jour, ainsi que pour vos perspectives positives et votre impact sur notre organisation et notre communauté.

En ce qui concerne 2024, je suis optimiste et enthousiaste quant à la trajectoire d'Halifax Stanfield. Je suis impatiente de voir où cet élan nous mènera!





Défendre les gens et la communauté





Les partenariats de sensibilisation sont au cœur du plan stratégique de l'AAIH. En 2023, dans le cadre du processus de rétablissement en cas de pandémie, l'AAIH était fière de présenter son programme revitalisé de sensibilisation communautaire et de parrainage, Uplifted.

« Uplifted a pour but d'amplifier le travail formidable qui se fait déjà dans nos communautés », a déclaré Nicole Blanchard, coordinatrice des relations avec les communautés et la clientèle auprès de l'AAIH. « Il s'agit d'établir des liens avec les personnes et les organisations qui sont en première ligne pour servir les autres et de leur donner les moyens de faire leur travail. »



Au cours de trois périodes d'admission par an, l'AAIH examinera les demandes et allouera des fonds aux organisations qui font d'Halifax et de la région environnante un meilleur endroit.

Dans le cadre de la période d'admission inaugurale, le programme Uplifted a alloué des fonds indispensables à des organisations locales telles que Veith House, qui les a utilisés pour développer ses camps de jour d'été pour les enfants du quartier North End d'Halifax. « Plus de cinquante pour cent des ménages qui s'inscrivent à nos camps de jour demandent des inscriptions subventionnées », a déclaré Sara Burgess, directrice exécutive de Veith House. « Le financement que nous avons reçu nous a permis de répondre à toutes ces demandes et nous a donné la flexibilité dont nous avons besoin pour continuer à construire une communauté forte et dynamique dans le quartier North End. »

L'AAIH s'est également associée aux groupes de défense des anciens combattants et des personnes handicapées, les aidant à élargir leur champ d'action et à amplifier leur influence positive.



Des alliances comme celle-ci ont montré le pouvoir de travailler avec des partenaires communautaires, mais le programme Uplifted ne s'arrête pas là.

« Au sein de l'AAIH, nous savons que beaucoup de nos collègues sont déjà très actifs en matière de dons », a déclaré Blanchard. « Qu'ils fassent du bénévolat dans une banque alimentaire, qu'ils entraînent une équipe de hockey de ligue mineure ou qu'ils se laissent pousser la moustache pour recueillir des fonds pour la santé des hommes pendant Movember, les membres de l'équipe d'Halifax Stanfield jouent un rôle actif dans leurs communautés. C'est pourquoi l'AAIH a créé une composante interne pour le programme Uplifted, mettant de côté des fonds dédiés auxquels les employés peuvent accéder pour soutenir des causes qui les passionnent. »

Les employés de l'AAIH qui ont fait une demande par l'entremise du programme Uplifted in 2023 ont accordé des fonds à des organisations qui font une différence majeure dans la vie des autres. Qu'il s'agisse de financer des initiatives de programmes locaux, de fournir des solutions de logement locales ou de permettre aux personnes handicapées de participer à des sports, l'équipe de l'ASAIH participe à une myriade d'organisations inspirantes qui apportent un esprit d'espoir et de réconfort aux personnes de l'ensemble de notre province.

Travailler avec des organismes de bienfaisance et des partenaires communautaires n'est qu'un aspect du travail de l'AAIH pour promouvoir notre région. « Lorsque les gens arrivent à Halifax Stanfield, qu'ils soient en correspondance vers une autre destination ou qu'ils séjournent pour une visite, nous nous assurons qu'ils sont accueillis par ce qu'il y a de mieux en Nouvelle-Écosse », a déclaré Jamie Dwyer, responsable de la gestion des terminaux et l'expérience aéroportuaire de l'AAIH.



Jamie Dwyer, responsable de la gestion des terminaux et l'expérience aéroportuaire de l'AAIH

À Halifax Stanfield, les visiteurs ont l'occasion de goûter à l'authenticité de la région, même s'ils ne sont que de passage. « Quelle meilleure façon de montrer aux gens les saveurs locales qu'avec de la nourriture! Nos partenaires et nos locataires offrent aux voyageurs une excellente diversité de choix, des donairs classiques d'Halifax aux cidres artisanaux des vergers locaux. Tout cela fait partie de la mise en valeur du meilleur de la ville et de la région que nous aimons. »

Depuis des années, l'AAIH s'efforce de faire mieux comprendre la Nouvelle-Écosse aux visiteurs, en leur montrant qu'au-delà des homards et des phares, se cache une richesse culturelle et historique qui fait de la Nouvelle-Écosse une destination de choix.

« En 2023, Halifax Stanfield a organisé de nombreux événements pour témoigner de son appréciation des communautés qui rendent notre région si extraordinaire », a déclaré Dwyer. « Nous sommes fiers de nous être associés à des organisations telles que Black Business Initiative et la nation micmaque alors qu'ils célébraient leur histoire et leur patrimoine avec les voyageurs de manière unique et puissante. »



Ces événements ont été incroyablement bien accueillis par des milliers de visiteurs et ont suscité des conversations enrichissantes sur l'engagement de l'AAIH en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Qu'il s'agisse d'organiser des représentations culturelles, de présenter des artistes locaux ou de défendre des entrepreneurs de divers domaines et de milieux, Halifax Stanfield s'engage à montrer la beauté et l'éclat des communautés de la province.

À l'avenir, l'AAIH travaillera à renouveler ces partenariats et à développer son plan thématique, en exposant davantage d'éléments de la province à l'aéroport pour que les voyageurs puissent en faire l'expérience.

Halifax se développe et le monde entier veut en découvrir davantage. En soulignant l'incroyable travail des groupes communautaires et des organismes sans but lucratif, et en mettant en valeur la richesse culturelle de la Nouvelle-Écosse, Halifax Stanfield continue d'être un fervent défenseur des personnes et de la communauté qui ont propulsé la région vers de nouveaux sommets.

Faits saillants de 2023

- Près de 59 475 \$ en dons et commandites communautaires ont été effectués.
- Nous avons célébré la culture et la diversité de notre région grâce à des partenariats et à des événements :
 - Nous avons accueilli un vol spécial d'Air Canada, de Montréal à Halifax, assuré par des membres d'équipage noirs à l'occasion du Mois du patrimoine africain.
 - Nous avons organisé un événement de la série Dynamic Rural Black Business Series en partenariat avec Black Business Initiative et l'Université Saint Mary's.
 - Nous avons organisé un marché de fournisseurs pendant le Mois de l'histoire mi'kmaq le hall des départs nationaux et internationaux.
- Nous sommes devenus la première autorité aéroportuaire au Canada à obtenir l'accréditation Arc-en-ciel Officiel, ce qui signifie que notre organisation est un milieu accueillant et inclusif pour les personnes issues de la communauté 2ELGBTQI+.
- Nous avons accueilli 1 500 personnes sur sept vols de réfugiés et leur avons offert notre soutien.
- Nous avons réalisé un examen complet du programme de gestion des risques d'entreprise de l'AAIH.
- Nous avons terminé le programme ERP Connections en adoptant des modules Oracle liés à l'apprentissage, à la gestion du rendement et au recrutement.
- Nous avons offert aux employés des séances de formation et de sensibilisation sur la diversité, l'équité et l'inclusion sur les préjugés implicites, l'alliance et l'identité de genre.



Renforcer notre foundation





Joshua Kolstee, gestionnaire, services côté piste auprès de l'AAIH

En 2023, des millions de voyageurs sont revenus à Halifax Stanfield, prêts à entreprendre leurs voyages longtemps reportés, à reprendre leurs réunions d'affaires en personne et à rendre visite à leurs proches après des années d'absence. Avec une telle augmentation de la demande, la nécessité de renforcer les services de base de l'aéroport est devenue plus importante que jamais.

Au cours de la dernière année, Halifax Stanfield a souligné l'achèvement de plusieurs projets, y compris la construction d'une voie de circulation cruciale jusqu'à la fin de la piste 14, ce qui a rationalisé les opérations de l'aéroport et a permis d'accroître l'efficacité.

« Ce projet pluriannuel est le résultat d'un effort concerté visant à renforcer la sécurité et l'efficacité des aéroports », a déclaré Michael Eakins, directeur de l'infrastructure côté piste/aérogare auprès de l'AAIH. « Au lieu de reculer sur la piste, les avions qui partent peuvent maintenant rouler de leur porte jusqu'au bout de l'aire de trafic. Les avions entrants ont un accès plus facile aux sorties de piste.

**C'est plus sûr,
plus facile et plus
efficace, une situation
gagnant-gagnant
pour tout le monde à
Halifax Stanfield. »**

La construction pour relier l'extrémité de la piste a commencé en 2022 et s'est achevée en novembre 2023. En reconnaissance de la valeur de la voie de circulation pour le redressement de Halifax Stanfield et de son impact positif sur l'environnement, l'AAIH a reçu un financement du Programme des infrastructures essentielles des aéroports de Transports Canada pour soutenir le projet et d'autres améliorations de l'aérodrome.





« Il faut un peu plus de temps pour construire quelque chose de si grand dans un environnement d'aérodrome opérationnel, mais cela valait la peine d'attendre, » a déclaré Eakins. « Le projet a permis de réduire les temps de mise en file d'attente des avions, de réduire la congestion de l'aire de trafic principale et d'améliorer la sécurité des opérations aéroportuaires. »

Alors que Halifax Stanfield cherche à tirer parti de la réussite de 2023 pour assurer une croissance à long terme, ces types d'améliorations pratiques à l'aéroport sont essentiels. La construction de la voie de circulation n'est qu'une partie des vastes programmes de développement des aérodromes et des terminaux de l'AAIH, qui préparent le terrain pour permettre à Halifax Stanfield de faire face à la croissance prévue de ses activités aériennes.

Non seulement ces améliorations fondamentales permettent aux voyageurs de partir plus rapidement, mais le fait de passer moins de temps sur une piste en service rend l'aéroport plus sûr. Moins de temps passé à fonctionner au ralenti rend les opérations plus durables, et le fait d'avoir des points d'entrée et de sortie clés le long de la piste crée une plus grande flexibilité pour les parties prenantes et les compagnies aériennes. La réduction du temps de fonctionnement au ralenti entraînera une réduction annuelle estimée de 374 tonnes d'émissions de carbone.

En plus des travaux sur la piste 14, l'équipe de l'AAIH a également été occupée à renforcer d'autres composantes de l'infrastructure essentielle de l'aéroport. Au cours de la dernière année, Halifax Stanfield a poursuivi un programme de remplacement de sa flotte, qui devrait s'achever en 2025.

« Nous veillons à ce que nos équipes disposent d'outils adéquats pour effectuer leur travail. Qu'il s'agisse de déneiger, de produire des rapports sur l'état des pistes ou d'améliorer notre capacité de sauvetage et de lutte

contre les incendies, nous avons besoin de véhicules à la hauteur de la tâche », a déclaré Joshua Kolstee, gestionnaire, services côté piste auprès de l'AAIH. « Mais cela ne se produit pas du jour au lendemain. Les délais de livraison varient entre six et dix-huit mois, et une fois le véhicule sur place, il faut du temps pour former les employés et apprendre la dynamique de chaque pièce d'équipement. Cela dit, il est extrêmement gratifiant de regarder ces projets se concrétiser après des mois de travail acharné de toute notre équipe. »

Les projets de remplacement et d'expansion de la flotte rendent l'AAIH plus sûr et plus efficace à long terme. Par exemple, l'ajout d'équipements de sauvetage et de lutte contre le feu en cas d'accident permettra à l'aéroport de maintenir sa cote de catégorie de réponse même lorsque ces actifs devront être retirés de la rotation à des fins d'entretien. Le passage des véhicules à carburant traditionnels aux véhicules électriques et l'adoption de modèles de flottes de véhicules lourds plus efficaces ont entraîné une réduction de la consommation de carburant de milliers de litres par an. Les événements météorologiques de plus en plus violents seront beaucoup plus faciles à gérer avec des véhicules qui peuvent fonctionner de manière fiable pendant des heures et des jours.

« Nous ne pouvons pas nous permettre de manquer de vision, » a déclaré Kolstee. « Alors que nous poursuivons le programme de remplacement de notre flotte, nous travaillons avec chaque membre de notre équipe pour recueillir leurs commentaires, prévoir les défis potentiels et nous assurer que notre flotte est fiable et durable. »

Au cours des prochaines années, l'AAIH continuera de recevoir plus de véhicules, de former de nouveaux employés et de renforcer la flotte existante. Des balayeurs de pistes aux chargeurs, en passant par les souffleurs et la flotte de véhicules légers, il y a toujours du travail à faire, mais avec les bases jetées en 2023, l'équipe de Halifax Stanfield est bien préparée à relever tous les défis.



Faits saillants de 2023

- Nous avons terminé la construction de la nouvelle voie de circulation « novembre » sur la piste 14.
- Nous avons accueilli 3,6 millions de passagers.
- Nous avons remplacé 54 bornes libre-service dans les deux halls d'enregistrement.
- Nous avons mis en place des services universels de dépôt de bagages en libre-service offerts pour toutes les compagnies aériennes, améliorant l'expérience utilisateur et développant la fonctionnalité.
- Nous avons traité 39 450 tonnes métriques de marchandises.
- Icelandair, United Airlines et Delta Air Lines ont annoncé leur retour à Halifax Stanfield en 2024.
- WestJet a annoncé le retour des vols sans escale vers l'Europe en 2024 et l'ajout d'Édimbourg comme nouvelle destination.

Résumé des services aériens

Services planifiés pour les passagers

L'intérêt et la demande pour les voyages aériens dans la région du Canada atlantique ont continué de croître en 2023 et nos partenaires aériens ont répondu en augmentant la capacité aérienne d'Halifax Stanfield au cours de l'année et en annonçant un élargissement supplémentaire pour 2024. Air Canada est resté le plus important partenaire aérien d'Halifax Stanfield en 2023, tandis que plusieurs autres compagnies aériennes ont augmenté leur capacité à Halifax, notamment Porter, Condor, Discover Airlines, Air Transat, Sunwing et Flair.

Dans l'ensemble, Halifax Stanfield a accueilli 3 579 293 passagers en 2023, ce qui représente une augmentation de 15 pour cent par rapport à 2022. Les passagers ont pu voyager vers et depuis 35 destinations sans escale dans le monde entier.

Malgré la suspension temporaire de certaines liaisons européennes populaires sans escale en 2023, le secteur international continue de démontrer une forte reprise. Condor et Discover Airlines ont repris leur service populaire sans escale à destination de Francfort, en Allemagne, et Air Canada a poursuivi son service toute l'année à Londres-Heathrow. Nous avons également constaté une augmentation de la croissance internationale vers les destinations de loisirs au soleil en hiver, car nos partenaires aériens ont élargi leur offre de services vers les destinations américaines au soleil et les Caraïbes en 2023.

La reprise aux États-Unis est restée plus lente que celle des services aériens internationaux en 2023, American Airlines étant la seule compagnie aérienne basée aux États-Unis à desservir Halifax Stanfield en 2023. Les vols saisonniers quotidiens et sans escale vers Philadelphie et les vols hebdomadaires

vers Boston et Washington, D.C. sont restés populaires. Le service d'Air Canada à Boston toute l'année et son nouveau service à Newark toute l'année, qui a été lancé à la fin de 2022, offrent aux passagers un service sans escale pratique vers des marchés très demandés. Pendant les mois d'hiver, nos partenaires aériens ont continué à reconstruire leur service en Floride, en desservant trois destinations : Orlando, Tampa et Fort Lauderdale.

Dans la perspective de 2024, Halifax Stanfield développera considérablement ses liaisons avec la région de New York grâce aux services sans escale assurés par les compagnies aériennes de retour United Airlines et Delta Airlines, et New York sera une nouvelle destination proposée par American Airlines. Icelandair reviendra pour la première fois depuis 2018, notamment en offrant un service sans escale entre Halifax et Reykjavik et WestJet ramènera les vols transatlantiques sans escale vers Dublin, Londres Gatwick et la nouvelle destination, Édimbourg. L'AAIH se réjouit également d'accueillir BermudAir, qui assurera un service hebdomadaire tout au long de l'année à partir de 2024.

À titre de porte d'entrée du Canada atlantique et de plaque tournante centrale pour les passagers et le fret, l'équipe de développement des services aériens de l'AAIH continue de travailler en étroite collaboration avec les compagnies aériennes existantes et potentielles afin d'accroître et de maintenir les liaisons de la Nouvelle-Écosse avec le reste du monde. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de toutes les destinations desservies et de tous les transporteurs aériens, tant pour les passagers que pour le fret, qui ont opéré en 2023.

Planifié et affrété

Air Canada
Air Canada Jazz
Air Canada Rouge
Air Saint-Pierre
Air Transat
American Airlines
Condor Flugdienst
Discover Airlines
Flair Airlines
Lynx Air
PAL Airlines
Porter Airlines
Sunwing Airlines
Swoop
WestJet
WestJet Encore

Transporteurs de marchandises

Air Canada Cargo
Air Saint-Pierre
ASL Airlines Belgium
Atlas Air
Cargojet
Condor Flugdienst
Discover Airlines
EVAS
FedEX
Korean Air Cargo
WestJet Cargo

Destinations intérieures

Calgary, AB
Deer Lake, T.-N.-L.
Edmonton, AB
Gander, T.-N.-L.
Goose Bay, T.-N.-L.
Hamilton, ON
Kitchener-Waterloo, ON
London, ON
Montréal-Trudeau, QC
Ottawa, ON
Quebec City, QC
St. John's, T.-N.-L.
Toronto - Billy Bishop, ON
Toronto - Pearson, ON
Vancouver, C.-B.
Windsor, ON
Winnipeg, MB

États-Unis (transfrontalier) Destinations

Boston, Massachusetts
Fort Lauderdale, Floride
New York - Newark
Orlando, Floride
Philadelphie, Pennsylvanie
Tampa, Floride
Washington-DC-Reagan, Virginie

Destinations internationales

Cancún, Mexique
Cayo Coco, Cuba
Francfort, Allemagne
Holguin, Cuba
Londres-Heathrow, Royaume-Uni
Montego Bay, Jamaïque
Puerto Plata, République dominicaine
Punta Cana, République dominicaine
Santa Clara, Cuba
Saint-Pierre, Saint-Pierre et Miquelon
Varadero, Cuba





Établir un nouveau territoire

YHZ EXPRESS



(gauche) Dimitri Dimitriou, coordinateur du centre de services aéroportuaires de l'AAIH ; (droite) Ryan Garnett, responsable de l'expérience aéroportuaire et de gestion des terminaux de l'AAIH



Depuis que Halifax Stanfield a ouvert ses portes il y a plus de soixante ans, il n'a cessé de se développer. Son histoire est marquée par un esprit d'innovation et de croissance incessantes, qui permet aux gens de voyager et d'explorer.

Aujourd'hui, cette quête reste inhérente à tout ce que fait l'AAIH. L'augmentation du nombre de passagers à Halifax Stanfield a rendu les opérations aéroportuaires proportionnellement plus complexes. La coordination avec des dizaines de transporteurs aériens partenaires, la prise en charge de millions de voyageurs et le maintien simultané de normes de service élevées ont posé des défis uniques.

Heureusement, à mesure que la technologie progresse et évolue, l'équipe de Halifax Stanfield exploite de nouvelles ressources passionnantes pour s'adapter à l'évolution constante du transport aérien et rendre le voyage le moins stressant possible pour les passagers.

Personne ne le sait mieux que Ryan Garnett, responsable de l'expérience aéroportuaire et de gestion des terminaux de l'AAIH. « Nous avons créé une culture qui fait appel à l'analyse des données et à la technologie pour prendre les meilleures décisions possibles », a déclaré Garnett. « Tout ce que j'entreprends vise à réduire l'anxiété liée aux voyages, en exploitant les renseignements pour faire en sorte que les gens puissent arriver détendus et à l'heure à leur porte d'embarquement. »

Au cours de la dernière année, plusieurs équipes de l'AAIH ont travaillé à la création de nouveaux systèmes d'analyse de données pour recueillir des renseignements provenant de sources multiples, en les organisant et en les façonnant pour répondre aux besoins des voyageurs et des transporteurs.



L'un des résultats les plus tangibles de ces systèmes soigneusement conçus est YHZ Express, un nouveau système de réservation en ligne conçu pour simplifier le contrôle de sécurité des voyageurs. Grâce à ce service gratuit, les voyageurs peuvent réserver une place dans la file d'attente du contrôle de sécurité préalable à l'embarquement pour les vols nationaux et internationaux, ce qui leur permet d'avoir la certitude qu'ils arriveront à temps pour leur vol.

Depuis le lancement du système YHZ Express en août 2023, les passagers apprécient ce processus simplifié, qui leur évite le stress du contrôle de sécurité et leur permet de passer plus de temps à se détendre et à profiter de tout ce que Halifax Stanfield a à offrir.

Mais selon Garnett, ce n'est que le début. « En 2023, nous avons créé le cadre qui nous aidera à automatiser davantage la collecte de données afin de rendre les voyages moins imprévisibles. Dès le moment où les voyageurs réservent leur billet, nous serons en mesure de leur fournir les outils nécessaires pour prendre les bonnes décisions au bon moment afin de faire face à toutes les situations. »

Alors que les volumes de fret et de passagers aériens ont augmenté en 2023, tous les membres de l'équipe de Halifax Stanfield ont dû travailler ensemble pour répondre à la demande. Chaque jour, le personnel fait face à de nouveaux défis alors qu'il apprend à gérer la complexité des horaires de vol et des activités des compagnies aériennes.

Les investissements dans l'infrastructure aéroportuaire sont essentiels à la croissance. Ces projets assurent l'amélioration des services et des capacités, au bénéfice des passagers et des compagnies aériennes. Par exemple, la construction de la nouvelle voie de circulation vers la piste 14 améliore l'accès aux compagnies aériennes et réduit les retards. Le Centre de correspondances internationales offrira une meilleure expérience aux passagers

arrivant sur des vols internationaux et devant prendre une correspondance pour un vol intérieur.

« Nous savons où se trouvent nos sources de tension », a déclaré Alexa Taggart, superviseur du centre de services aéroportuaires. « Nous adaptons nos opérations pour répondre aux besoins des passagers tout en tenant compte de la capacité physique de notre aéroport. »

L'adoption des nouvelles technologies par l'AAIH a facilité la gestion de ces problèmes de croissance. Parallèlement au lancement du système YHZ Express, Halifax Stanfield a également lancé son partenariat avec l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) afin d'intégrer le programme Voyageur vérifié, dans le cadre d'un programme pilote. Cette initiative a permis d'améliorer le processus de sécurité pour des milliers de passagers grâce à des mesures de contrôle simplifiées pour les voyageurs admissibles.

Les services de dépôt de bagages ont également été améliorés grâce à de nouveaux outils qui ont réuni plusieurs partenaires dans un seul système; l'utilisation accrue des kiosques d'enregistrement a permis d'accueillir davantage de compagnies aériennes et de voyageurs; et le fait de rendre ces kiosques plus accessibles a renforcé la capacité de l'AAIH à offrir une expérience inclusive et exempte d'obstacles à tous les visiteurs.

« L'aéroport a changé, dans le bon sens », dit Taggart. « Le retour d'un plus grand nombre de compagnies aériennes et de voyageurs nous a tous stimulés, et l'innovation nous permet d'offrir à nos passagers des services de premier ordre. »



À mesure que la technologie évolue, l'AAIH exploite les possibilités d'augmenter la capacité aéroportuaire et d'atténuer l'anxiété des passagers. Les données aident à fournir aux voyageurs plus de renseignements afin qu'ils puissent planifier leur horaire. En coulisses, les progrès de l'IA contribuent à transformer les opérations de l'AAIH, les rendant plus efficaces, plus sécuritaires et plus sensibles aux besoins des passagers.

Cette volonté d'optimisation permet à l'AAIH de rester à la pointe du transport aérien. À mesure que chaque équipe continue à travailler en étroite collaboration, à transmettre les meilleures pratiques et à se familiariser avec les possibilités infinies qu'offre la technologie, tout est possible.



Faits saillants de 2023

- WestJet Cargo a lancé un nouveau service de fret à destination et en provenance de Halifax Stanfield.
- Dans le cadre d'initiatives de marketing, nous avons collaboré avec Tourism Nova Scotia et Discover Halifax pour dans le but d'accroître le nombre de visiteurs.
- Lancement d'options de contrôle de sécurité plus efficaces avec Verified Traveller et YHZ Express.
- Mise en œuvre de nouveaux contrats de service et de soutien pour les services cellulaires, les applications de stationnement, l'hébergement et l'entretien de sites Web et les systèmes de traitement des passagers en usage commun.
- Nous avons entrepris la construction d'une nouvelle installation pour les vols internationaux.
- Porter Airlines a augmenté sa capacité à Halifax Stanfield en inaugurant des vols sans escale vers Toronto Pearson grâce à ses nouveaux avions E195.
- Air Canada a augmenté sa capacité en proposant davantage de sièges sans escale disponibles à destination et en provenance de Vancouver.



Perfectionner l'expérience Stanfield





Jo-Anne McLean, directrice, expérience commerciale et aéroportuaire de l'AAIH

Halifax Stanfield s'efforce de toujours traiter chaque passager comme une famille et d'offrir les meilleurs services de sa catégorie. Que vous vous précipitez pour conclure une affaire de dernière minute, entreprendre votre lune de miel ou vous retrouver en famille, toute la communauté aéroportuaire est là pour vous aider.

Nous reconnaissons toutefois que dans un monde postpandémie, de nombreuses personnes ont oublié à quel point les voyages peuvent être exigeants et le retour à l'aéroport au milieu d'une rafale d'activités peut être stressant. En 2023, l'AAIH a pris des mesures pour rétablir les programmes de soutien essentiels qui ont longtemps aidé à inspirer un sentiment de calme chez les passagers.

« Tout cela fait partie du programme À la mode Stanfield », a déclaré Jo-Anne McLean, directrice, expérience commerciale et aéroportuaire. « Chaque membre de l'équipe d'Halifax Stanfield, qu'il travaille pour l'AAIH ou pour l'une de nos organisations partenaires, doit être solidaire de nos efforts visant à être heureux, serviables, courtois, attentionnés et aimables. Cela signifie que tout le monde travaille ensemble pour aider les passagers à se sentir les bienvenus dans notre aéroport. »

Les membres bénévoles de l'équipe Tartan sont indispensables à ces efforts. Leur disponibilité et leur sens aigu de l'écoute ont permis de soulager des milliers de voyageurs et d'invités au cours de l'année écoulée. S'appuyant sur leur travail inspirant, des efforts sont déployés pour élargir l'équipe Tartan, en veillant à ce qu'elle réponde aux divers besoins des visiteurs et qu'elle soit le reflet des nombreuses personnes et cultures que l'aéroport dessert.

Halifax Stanfield était également fier d'accueillir à nouveau le programme de thérapie pour chiens de l'Ambulance Saint-Jean, qui, depuis 2015, est une source d'excitation et de réconfort pour les passagers de tous âges, ce qui leur permet de se détendre et d'améliorer leur expérience.





En 2023, le dévouement de l'aéroport au bien-être des voyageurs a également entraîné la création d'un nouveau plan d'accessibilité. En partenariat avec Atlantic Accessibility Consulting, l'AAIH s'est concentrée sur l'engagement avec les membres de la communauté, la discussion de leurs besoins et la prise de mesures concrètes pour offrir une expérience plus inclusive et exempte d'obstacles aux personnes de toutes capacités.

Le plan d'accessibilité a réuni tous les membres de l'équipe qui interagissent avec les passagers, en s'assurant qu'ils sont outillés pour aider les visiteurs à se déplacer facilement dans l'aéroport. Tous les employés devaient suivre une formation sur la meilleure façon d'aider les passagers handicapés. De plus, les employés qui ont le mandat d'interagir physiquement avec les passagers ont reçu un autre niveau de formation intensifiée.

« Il ne suffit pas de simplement respecter les réglementations existantes en matière d'accessibilité, nous devons aller au-delà des attentes », a déclaré McLean. « Nous avons maintenant un plan qui exprime fermement notre dévouement à agir sur la base des commentaires que nous avons reçus dans le cadre de nos consultations communautaires, afin de garantir que tout le monde, indépendamment de ses capacités, soit traité équitablement. »

Par exemple, en 2023, Halifax Stanfield a non seulement accueilli de nouveau Autism Aviators, un programme dédié à aider à réduire le stress des voyageurs autistes grâce à des visites guidées de l'aéroport, ce programme a également été élargi. Offert en partenariat avec Autism Nova Scotia, le programme est désormais accessible à un large éventail de personnes qui pourraient bénéficier d'une meilleure compréhension des attentes en matière de voyages.

Dans le cadre de nos efforts pour créer un environnement exempt d'obstacles, nous veillons à ce que tous nos kiosques en libre-service soient accessibles. La modification de la hauteur et de la technologie disponible dans chaque kiosque permet aux voyageurs d'avoir accès, dès le début de leur voyage, aux services de haute qualité qui sont appréciés à Halifax Stanfield.

Le programme « À la mode Stanfield » englobe vraiment tous les aspects du voyage. Du hall d'enregistrement à la zone de récupération des bagages, l'AAIH s'efforce de faire en sorte que l'expérience des visiteurs soit la meilleure possible. Mais rien de tout cela ne serait possible sans un attachement indéfectible à la sécurité.

« La qualité et la sécurité vont de pair », a déclaré Melissa Upton, conseillère en sécurité auprès de l'AAIH. « Pour offrir le meilleur service possible, nous devons également nous assurer que les problèmes de sécurité sont signalés et traités. »

En août, l'AAIH a célébré une étape record de plus de deux ans sans aucune blessure avec arrêt de travail. Cette réalisation représente plus de 700 000 heures de travail, où aucun membre de l'équipe n'a subi une blessure qui l'a obligé à s'absenter du travail. Dans un aéroportuaire, où les employés font des milliers de pas chaque jour, gèrent des systèmes de bâtiments complexes et travaillent dans des conditions météorologiques difficiles, cet accomplissement est un profond témoignage de la façon dont l'équipe de Halifax Stanfield a fidèlement assuré la sécurité des uns et des autres.

« C'est vraiment incroyable si vous pensez à tous les différents emplois et métiers qualifiés qui contribuent à la gestion de l'aéroport », a déclaré Upton. « Qu'il s'agisse de nos professionnels certifiés ou de notre personnel de bureau expérimenté, nous n'aurions pas pu atteindre cette étape importante sans la collaboration de tous. »



L'amélioration de la sécurité des visiteurs a également été une priorité au cours de la dernière année. En août, l'AIHH a reçu l'Agrément en matière de préparation à la santé et à la sécurité publiques par l'entremise du Conseil international des aéroports. Halifax Stanfield reconnaît la nécessité d'être prêt à faire face aux futures urgences en matière de santé publique. Ces efforts comprennent l'élaboration de plans spécialisés de gestion de crise, qui sont régulièrement mis à l'épreuve et peuvent être rapidement activés, ainsi qu'un inventaire des fournitures de santé publique pour s'assurer que l'aéroport est aussi bien préparé que possible.

L'avenir est prometteur pour les voyageurs qui visitent Halifax Stanfield. En faisant la promotion de la sécurité et de l'inclusion en tant que priorités absolues, l'AAIH continue d'investir pour s'assurer que les voyages sont agréables, accessibles et sans tracas pour tous.



(gauche) Melissa Upton, conseillère en sécurité auprès de l'AAIH ;
(droite) Whitley Maybee, aviation d'affaires

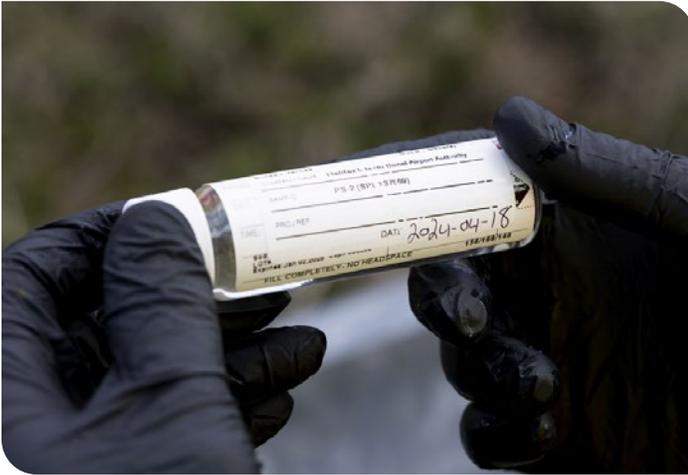
Faits saillants de 2023

- Mise en place de bornes d'enregistrement accessibles et d'un système de téléavertissement en bordure de route.
- Atteinte du niveau 1 de la Customer Experience Accreditation d'ACI-North America.
- Obtention d'un taux de satisfaction des passagers de 86,4 % lors de l'enquête 2023 sur l'indice de qualité des services aéroportuaires (ASQ).
- Organisation d'Altitude East, la principale conférence sur le développement des services aériens au Canada atlantique.
- Nous avons fièrement accueilli plus de 5 000 athlètes, entraîneurs et partisans pour les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord qui se sont tenus à Halifax.
- Nous avons accueilli de nouveaux restaurants et boutiques pour une expérience aéroportuaire agréable : le JJ's Snack Bar dans le hall des départs vers les États-Unis et The Pizza Box dans le hall des départs nationaux et internationaux.



Assurer un avenir durable





En 2023, plusieurs projets importants visant à rendre l'aéroport plus écologique ont été menés à bien, ouvrant la voie à l'amélioration exponentielle des efforts de durabilité de Halifax Stanfield.

Des mises à jour importantes apportées aux balisages lumineux d'approche de la piste 14 a permis de remplacer les systèmes d'éclairage à incandescence traditionnels par des systèmes d'éclairage à DEL écologiques. Cette amélioration représente l'étape finale de la transition progressive de l'AAIH vers les systèmes à DEL dans tous les systèmes de balisage lumineux du terrain d'aviation.



« Ces lumières doivent être souvent allumées. Environ 4 400 heures par luminaire par année », a déclaré Michael Eakins, directeur de l'infrastructure côté piste/terre de l'AAIH. « Les mises à niveau de cette année signifient que toutes les approches de piste sont maintenant équipées de systèmes d'éclairage écologiques qui aident à poursuivre nos efforts de décarbonisation. »

La transition vers les DEL représente une réduction d'énergie de 65 pour cent par rapport aux luminaires traditionnels, économisant près de 80 000 kilowattheures d'énergie par an. Cela constitue assez d'énergie pour alimenter environ sept maisons de taille moyenne pendant une année entière. En outre, avec les DEL, beaucoup moins d'énergie est gaspillée sous forme de chaleur et de fuite de lumière infrarouge.



Cependant, les DEL sont non seulement plus écoénergétiques que les luminaires à incandescence. Elles durent aussi plus longtemps et sont plus brillantes. Leur rendement et leur intensité améliorés garantissent également que Halifax Stanfield dépasse les exigences photométriques énoncées dans les règlements d'aérodrome qui sont nécessaires pour que les installations des aérodromes fonctionnent en toute sécurité et que les vols s'effectuent sans retard.

« Le nouveau système d'éclairage change la donne », a déclaré M. Eakins. « Non seulement ces lumières contribuent à réduire nos émissions, mais leur qualité et leur constance simplifient le travail que nos équipes au sol et nos électriciens font chaque jour. »



Halifax Stanfield continue également d'améliorer progressivement la durabilité du bâtiment du terminal. Un audit énergétique mené en 2023 a permis d'identifier des zones et des équipements spécifiques qui seront optimisés pour améliorer l'efficacité du bâtiment.

« À mesure que les actifs vieillissent et doivent être remplacés, nous tirons profit de la meilleure technologie qui rend le terminal plus efficace », a déclaré Arnold Wood, directeur de l'infrastructure du terminal aérien. « L'audit énergétique nous a donné une base phénoménale sur laquelle nous pouvons nous appuyer dans les années à venir alors que nous remplaçons l'équipement d'une manière qui respecte notre gestion de la planète. »

Dans le cadre de l'audit, un tiers de l'ensemble du bâtiment du terminal a été rénové pour que les systèmes de chauffage et de refroidissement soient réaménagés pour fonctionner à leur meilleur. « Le bâtiment du terminal a été progressivement agrandi depuis les années 1960, et certains systèmes de contrôle n'ont pas été mis à jour pour correspondre aux ajouts plus récents », a déclaré Wood. « Nous avons réparé cela à l'extrémité sud du bâtiment du terminal en harmonisant nos systèmes pour qu'ils fonctionnent à leur efficacité maximale. » Ce processus se poursuivra en 2024 et en 2025 jusqu'à ce que le processus de modernisation de l'ensemble du bâtiment du terminal soit terminé.

L'AAIH s'efforce d'encourager une plus grande utilisation de véhicules à émissions nulles. En 2023, le comité de durabilité de Halifax Stanfield a accueilli Next Ride, une organisation dédiée à l'éducation des Néo-Écossais sur les avantages des véhicules électriques. Next Ride a apporté des véhicules électriques sur place, offrant aux intervenants et aux locataires des occasions de faire l'expérience directe de l'efficacité et de la commodité des véhicules électriques.

Des partenariats comme celui-ci permettent à Halifax Stanfield d'obtenir une reconnaissance mondiale en tant que chef de file en matière de durabilité dans l'industrie de l'aviation.

En octobre, l'AAIH était fière d'annoncer que l'aéroport avait mis à niveau son agrément Airport Carbon Accreditation (ACA) par l'entremise du Airports Council International – North America (ACI-NA). Commencant l'année au niveau 2, Halifax Stanfield a pris des mesures pour s'associer aux locataires, aux intervenants et aux compagnies aériennes afin de les encourager à réduire leurs émissions et à promouvoir les énergies renouvelables. En reconnaissance de ces partenariats, l'AAIH a atteint le niveau 3 de l'ACA – agrément d'optimisation, marquant ainsi sa place en tant que défenseur de l'environnement, car elle est à l'avant-garde des solutions novatrices pour protéger la planète.

« L'AAIH travaille fort pour réduire les émissions dans le bâtiment du terminal », a déclaré Melissa Lee, spécialiste du programme environnemental à l'Aéroport international Stanfield d'Halifax. « Et en 2023, nous avons élargi notre portée. Pour avoir le plus grand impact possible, nous avons priorisé le travail avec les intervenants et les locataires qui occupent les bâtiments à l'extérieur du terminal. »

En partenariat avec des champions locaux de l'environnement à Efficiency Nova Scotia, l'AAIH a organisé un séminaire qui décrivait les possibilités de financement qui visent à compenser le coût de la transition vers la technologie verte. Cette présentation a également offert des conseils sur la façon dont chaque intervenant pourrait mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie qui peuvent les aider à atteindre leurs propres objectifs de durabilité et à économiser sur les dépenses d'exploitation à long terme.

« Nous éliminons le mythe selon lequel vous ne pouvez pas économiser d'argent et être respectueux de l'environnement en même temps », a déclaré Lee.



Pour l'avenir, l'AAIH se prépare à tirer parti des réalisations de la dernière année. Par exemple, en 2023, environ un tiers des déchets du bâtiment du terminal, totalisant 281 tonnes, ont été détournés des sites d'enfouissement. Mais alors que le monde continue d'intensifier ses efforts pour réduire les déchets, l'AAIH s'efforce d'accroître l'évitement des déchets. Cela comprend la mise en œuvre de normes élevées pour les projets d'immobilisations et la garantie que les matériaux de construction et d'assemblage sont achetés dans une optique environnementale et de durabilité.

Le public s'attend à un leadership durable dans le secteur de l'aviation. Qu'il s'agisse de soutenir la recherche sur l'électrification des aéronefs ou de réduire la quantité de déchets générés dans l'aéroport, l'AAIH fait progresser une stratégie environnementale solide qui améliorera l'expérience à Halifax Stanfield tout en protégeant la planète pour les générations futures.



Melissa Lee, spécialiste du programme environnemental de l'AAIH

Faits saillants de 2023

- Installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) dans l'aire de stationnement couverte publique et sur l'aire de trafic côté piste pour l'équipement d'entretien des avions.
- Éclairage d'approche de la piste 14 amélioré à la technologie à DEL écoénergétique.
- Mises à niveau apportées au plan de traitement des eaux pluviales.
- Réalisation d'audits de niveau 1 et de niveau 2 de l'ASHRAE (American Society of Heating, Refrigerating and Air Conditioning Engineers) de l'aérogare afin de cerner les possibilités de réduction de la consommation d'énergie.
- Obtention du niveau 3 de la Airport Carbon Accreditation d'ACI-North America.
- L'AAIH a obtenu ses premiers résultats financiers annuels positifs depuis 2019.

Rapport sur le développement durable 2023





Le développement durable est une pierre angulaire pour l'industrie de l'aviation et continue d'être intégrée dans la prise de décision à l'AAIH.

L'AAIH s'est toujours engagé à promouvoir les piliers du développement durable dans le domaine environnemental, social et de gouvernance (ESG). Bien que des progrès aient été réalisés dans ces domaines, nous avons officialisé notre approche sur le développement durable par l'élaboration d'un plan axé sur nos 11 priorités en la matière.

Priorités en matière de développement durable

Environnement

Gestion des déchets

Gestion des eaux pluviales

Gestion du carbone

Adaptation aux changements climatiques

Social

Diversité, équité et inclusion

Santé, sécurité et sûreté

Expérience à l'aéroport

Gouvernance

Rendement économique

Approvisionnement responsable

Gestion du risque d'entreprise

Résilience en matière

Nous travaillons actuellement sur certains de ces domaines prioritaires, tandis que d'autres sont identifiés comme des possibilités futures pour renforcer davantage les efforts de l'AAIH en matière de développement durable. Les points saillants du développement durable pour 2023 sont présentés dans les sections suivantes.

Résultats en matière de développement durable pour 2023

ENVIRONNEMENT



Gestion des déchets

33 % (281 tonnes) des déchets de l'édifice du terminal aérien ont été recyclés de la décharge. Dans ces déchets, on retrouvait du carton, du papier, du recyclage (articles en plastique et canettes en aluminium) et des matières organiques.



Gestion des eaux pluviales

98 % de conformité aux exigences provinciales en matière de qualité des eaux pluviales



Gestion du carbone

20 % de réduction (3 317 tonnes) des émissions d'équivalent dioxyde de carbone (CO₂e Portée 1 et 2) par rapport à 2019

Adaptation aux changements climatiques

Une évaluation de la vulnérabilité aux risques climatiques liés aux eaux pluviales, réalisée par l'AAIH en 2022, a recommandé des améliorations pour atténuer le risque de précipitations extrêmes. La première phase des améliorations a commencé en 2023 et une étude supplémentaire a été effectuée pour évaluer davantage le système de drainage de l'aérodrome. Un exercice de simulation du système de tempêtes a été effectué pour évaluer quantitativement les précipitations extrêmes survenues à Halifax Stanfield en juillet 2023 par rapport aux prévisions relatives aux changements climatiques. Le modèle reflétait les conditions généralement comprises de la tempête et une confirmation que le système de l'aérodrome est bien conçu et a une capacité suffisante pour prendre en charge les niveaux projetés de précipitations extrêmes au cours des 25 prochaines années.

SOCIAL



Diversité, équité et inclusion

12 % des employés de l'AAIH appartiennent à l'un des groupes désignés par la Loi sur l'équité en matière d'emploi du gouvernement du Canada (Autochtones, personnes handicapées et minorités raciales)

27 % des employées de l'AAIH se considèrent comme des femmes, par rapport à une disponibilité de 27,3 % sur le marché du travail

47 % des membres de l'équipe de la haute direction de l'AAIH se considèrent comme des femmes ou des personnes non binaires

7 % des membres de l'équipe de la haute direction de l'AAIH se considèrent comme appartenant à un autre groupe ayant droit à l'équité

18 % des membres du conseil d'administration de l'AAIH se considèrent comme appartenant à un autre groupe ayant droit à l'équité

55 % des membres du conseil d'administration de l'AAIH se considèrent comme des femmes ou des personnes non binaires



Investissement communautaire

76 % des organisations ou initiatives axées sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) soutenues par des investissements communautaires



Santé, sécurité et sûreté

96 % des employés de l'AAIH considèrent l'Aéroport comme un lieu de travail sécuritaire



Expérience à l'aéroport

86 % Note du sondage sur la satisfaction des passagers à l'égard de la qualité du service à l'aéroport obtenue



Réputation organisationnelle

3^e organisation la plus réputée au Canada atlantique

3 accidents du travail entraînant une perte de temps

Résultats en matière de développement durable pour 2023

GOVERNANCE



Rendement économique

3 579 293

activités de passagers

1 580

vol de fret

16 millions de dollars

Revenu net

10,40 \$

de revenus non aéronautiques par passager

Approvisionnement responsable

L'AAIH s'engage à s'assurer que ses pratiques d'approvisionnement appuient les objectifs de l'organisation en matière d'environnement et de responsabilité sociale. En 2023, les documents d'approvisionnement ont été élargis pour intégrer les données des répondants concernant les politiques de développement durable, d'équité et d'inclusion. Ces efforts se poursuivront en 2024, à mesure que tous les documents d'approvisionnement et d'appel d'offres seront modifiés pour faciliter la diversité accrue des fournisseurs et réduire les obstacles à la participation aux activités d'approvisionnement de l'AAIH.

L'AAIH modifie également sa politique d'approvisionnement pour tenir compte de l'engagement de l'AAIH à favoriser un environnement d'affaires diversifié et inclusif, et recherchera activement des fournisseurs diversifiés pour participer à nos processus d'approvisionnement.

De plus, l'AAIH examine les risques de travail forcé ou de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement conformément à ses obligations en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2024.

Gestion du risque d'entreprise

En 2023, l'AAIH a examiné et mis à jour son programme de gestion des risques d'entreprise afin de s'assurer que les risques existants et potentiels qui ont une incidence sur les objectifs stratégiques et les activités quotidiennes de l'AAIH sont identifiés, évalués, surveillés et gérés. Les risques sont régulièrement examinés par l'équipe de la haute direction et supervisés par notre conseil d'administration.

Résilience en matière de cybersécurité

La résilience en matière de cybersécurité est cruciale, car elle améliore notre capacité à protéger nos technologies de traitement des données passagers et les technologies connexes afin d'assurer non seulement des opérations efficaces, mais aussi de préserver la confiance des parties prenantes dans l'intégrité de nos systèmes. En 2023, nos stratégies de résilience à la cybersécurité ont mis l'accent sur les ressources, la formation, la gestion des identités et des accès, les services de sécurité technique, l'inspection et la protection du trafic réseau et la sécurité des accès à distance. L'AAIH dispose d'une feuille de route de résilience établie pour s'assurer que les objectifs sont atteints chaque année. En 2023, ces objectifs ont été dépassés de 14 pour cent, ce qui nous a permis d'atteindre nos objectifs en matière de cybersécurité d'ici la fin de 2024.



Données annuelles sur le rendement dans le domaine ESG

Le tableau ci-dessous montre nos progrès en matière de rendement dans le domaine ESG par rapport à nos 11 priorités en matière de développement durable. Le cas échéant, nos cibles pour 2026 décrites dans notre plan stratégique quinquennal sont définies. Les données pour 2022 (si disponibles) et 2023 sont présentées ci-dessous.

	2022	2023
Environnement		
Gestion du carbone % de réduction des émissions d'équivalent dioxyde de carbone (CO ₂ e Portée 1 et 2) par rapport à 2019. Objectif pour 2026 Réduction de plus de 30 % de l'équivalent CO ₂ par rapport au niveau de référence de 16 470 tonnes en 2019	19 % de réduction (3 115 tonnes)	20 % de réduction (3 317 tonnes)
Gestion des déchets % des déchets de l'édifice du terminal aérien recyclés de la décharge. Dans ces déchets, on retrouvait du carton, du papier, du recyclage (articles en plastique et canettes en aluminium) et des matières organiques	35 % (250 tonnes)	33 % (281 tonnes)
Gestion des eaux pluviales % de conformité aux exigences provinciales en matière de qualité des eaux pluviales	100 %	98 %
Social		
Diversité, équité et inclusion		
% des employés de l'AAIH se considère comme appartenant à l'un des groupes désignés par la Loi sur l'équité en matière d'emploi du gouvernement du Canada (Autochtones, personnes handicapées et minorités raciales) ¹ Objectif pour 2026 ≥ 33 % d'augmentation par rapport au niveau de référence de 11 %	13 %	12 %
% des employées de l'AAIH qui se considèrent comme des femmes, par rapport à une disponibilité sur le marché du travail ^{1,2}	27 %	27 %
% des membres de l'équipe de la haute direction de l'AAIH qui se considèrent comme des femmes ou des personnes non binaires ^{3,4}	42 %	47 %
% des membres de l'équipe de la haute direction de l'AAIH qui se considèrent comme appartenant à un autre groupe ayant droit à l'équité ³	-	7 %
% des membres du conseil d'administration de l'AAIH se considèrent comme des femmes ou des personnes non binaires ³	42 %	55 %
% des membres du conseil d'administration de l'AAIH se considèrent comme appartenant à un autre groupe ayant droit à l'équité ³	25 %	18 %

1 - Ces données concernent l'année précédente en raison de leur date de publication.

2 - Disponibilité sur le marché du travail en 2022 : 27,3 %

3 - L'AAIH adhère aux principes du Défi 50-30. Le Défi 50-30 demande aux organisations d'aspirer à deux objectifs :

A. la parité hommes-femmes (50 % de femmes ou de personnes non binaires) au sein des conseils d'administration ou de la haute direction canadiens;

B. représentation importante (30 %) au sein des conseils d'administration et/ou de la haute direction canadiens de membres d'autres groupes méritant l'équité, y compris ceux qui s'identifient comme racialisés, noirs et/ou personnes de couleur (« minorités visibles »), personnes handicapées (y compris les incapacités invisibles et épisodiques), les personnes 2ELGBTQI+/ou de genre et les personnes sexuellement diversifiées, et les Autochtones et/ou les peuples autochtones.

4 - Données de 2022 ajustées pour refléter la composition de décembre 2022.

	2022	2023
Social		
Réputation organisationnelle Classée parmi les organisations les plus prestigieuses du Canada atlantique Objectif pour 2026 L'AAIH figure au palmarès des trois meilleures organisations du Canada atlantique dans le Rapport de surveillance de la réputation des organisations du Canada atlantique (Atlantic Reputation Monitor Report)	11 ^e	3 ^e
Expérience à l'aéroport Pourcentage du sondage sur la satisfaction des passagers à l'égard de la qualité du service à l'aéroport Objectif pour 2026 ≥ 80%	84 %	86 %
Santé, sécurité et sûreté		
% des employés de l'AAIH considèrent l'Aéroport comme un lieu de travail sécuritaire	95 %	96 %
Accidents du travail entraînant une perte de temps ⁵	0	3
Investissement communautaire % des organisations ou initiatives axées sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) soutenues par des investissements communautaires	62 %	76 %
Gouvernance		
Rendement économique		
Nombre de passagers Objectif pour 2026 Volume de passagers supérieur à 4,6 millions par an	3 107 425	3 579 293
Nombre de vols Objectif pour 2026 Plus de 1 680 vols de fret aérien par an	1 585	1 580
Revenu net (perte nette) Objectif pour 2026 13,6 millions de dollars	(7,4 millions de dollars)	16,0 millions de dollars
Revenus non aéronautiques par passager Objectif pour 2026 Les revenus non aéronautiques par passager sont supérieurs à 10,50 \$	9,09 \$	10,40 \$

5 - L'AAIH a enregistré une performance exceptionnelle pendant 805 jours sans perte de temps en milieu de travail, d'août 2021 à octobre 2023

Aperçu financier 2023

L'Administration de l'aéroport international d'Halifax (AAIH) a signalé une amélioration importante du rendement financier en 2023, retrouvant sa viabilité financière alors que la demande de transport et la capacité disponible sont revenues à des normes historiques. L'augmentation de l'activité a entraîné une croissance importante des revenus après trois ans de demande limitée de voyages et une diminution du rendement financier.

Le revenu total en 2023 s'est élevé à 139,5 millions de dollars, en hausse de 25 pour cent par rapport à 2022, alors que le volume de passagers et la capacité des sièges des compagnies aériennes ont augmenté dans les secteurs nationaux, internationaux et transfrontaliers d'Halifax Stanfield. Cette reprise continue des activités de passagers a entraîné une croissance des revenus aéronautiques et non aéronautiques ainsi qu'une augmentation de 10,8 millions de dollars des revenus provenant des frais d'améliorations aéroportuaires. Cette croissance des revenus a dépassé l'augmentation des dépenses en 2023, ce qui a entraîné une amélioration significative du bénéfice net par rapport à 2022.

Les résultats financiers de l'AAIH comprennent une composante d'exploitation générale de l'aéroport et une composante d'investissement dans les infrastructures aéroportuaires. La forte reprise du transport de passagers a amélioré

les résultats dans les deux composantes; toutefois, la composante d'investissement dans les infrastructures aéroportuaires est à l'origine de la majeure partie de l'amélioration du résultat net, tandis que les pressions inflationnistes persistantes n'ont donné lieu qu'à un résultat marginal sur le seuil de rentabilité pour les opérations aéroportuaires générales.

En 2023, le nombre total de passagers à Halifax Stanfield a augmenté pour atteindre 85 pour cent des niveaux d'avant la pandémie, ce qui a favorisé une croissance générale des revenus, notamment des sources de revenus non aéronautiques et des frais d'améliorations aéroportuaires, qui ont augmenté de 26 pour cent et 24 pour cent, respectivement. L'importance des recettes non aéronautiques reflète une meilleure diversification des sources de revenus et offre une plus grande flexibilité pour les années à venir, car l'AAIH est en concurrence pour l'augmentation de la capacité des services aériens pour la communauté. Bien que la reprise financière et du niveau d'activité de l'AAIH ne soit pas terminée, la stabilité financière a été atteinte et une croissance modérée continue devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Les dépenses totales pour 2023 s'élèvent à 123,9 millions de dollars, contre 119,2 millions de dollars en 2022. Bien que l'AAIH ait poursuivi ses efforts pour limiter la croissance des dépenses, l'augmentation des niveaux d'activité globaux et la pression inflationniste ont affecté les coûts d'exploitation généraux de l'aéroport.

L'augmentation des coûts des services et des fournitures, du personnel et des baux fonciers payés au gouvernement fédéral ont été les principaux facteurs d'augmentation des dépenses par rapport à 2022. Les coûts d'amortissement et de service de la dette sont restés stables en 2023 par rapport à 2022, tandis que les coûts nets d'administration et de relance des services aériens ont diminué par rapport à l'année précédente.

L'AAIH a déclaré un gain lié à son régime de retraite à prestations déterminées de 0,3 million de dollars en 2023, ce qui correspondait à l'impact net déclaré en 2022.

Ensemble, l'impact combiné des changements d'une année sur l'autre dans les revenus, les dépenses et la comptabilité relative au régime de retraite à prestations déterminées a permis à l'AAIH de déclarer un revenu net de 16,0 millions de dollars en 2023, contre une perte de 7,4 millions de dollars en 2022.

En 2023, l'AAIH a continué à concentrer les initiatives d'investissement en capital sur les priorités stratégiques et les investissements nécessaires pour maintenir le fonctionnement sécuritaire et efficace de l'aéroport. En 2023, les dépenses en immobilisations ont totalisé 30,1 millions de dollars, soit une augmentation de 23 pour cent par rapport aux 24,4 millions de dollars déclarés en 2022. La croissance des dépenses en immobilisations devrait se poursuivre au cours des prochaines années, car l'AAIH continue d'investir dans l'amélioration des installations et des processus afin de

répondre aux contraintes croissantes de capacité aux heures de pointe, aux objectifs de durabilité et aux améliorations prévues en matière d'accessibilité.

En 2023, le secteur canadien de l'aviation a relevé les défis rencontrés en 2022, la demande de passagers ayant dépassé les attentes de l'industrie. Bien que les défis subsistent, l'AAIH a continué de travailler en collaboration avec tous les intervenants qui travaillent à Halifax Stanfield afin de gérer efficacement la croissance et de maintenir les expériences positives que nos passagers méritent et sont en droit d'attendre.

Examen financier et prévisions sur cinq ans

Le tableau suivant souligne le rendement financier récent de l'AAIH et les perspectives potentielles au cours des cinq prochaines années. Les données prévisionnelles reflètent le rythme de reprise et de croissance attendu au cours des cinq prochaines années. La préparation de ces prévisions a nécessité de la part de la direction des estimations et des hypothèses. Les résultats réels pourraient différer.

Année	Réal			Prévision				
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<i>Tous les montants en milliers de dollars</i>								
Revenus*	48 212	111 412	139 534	151 548	152 507	160 360	167 927	173 354
Dépenses**	84 052	119 221	123 865	134 962	141 071	146 264	151 194	154 658
Bénéfice (perte) net avant le régime de retraite	(35 840)	(7 809)	15 669	16 586	11 437	14 096	16 732	18 696
Dépenses en immobilisations	11 084	24 417	30 126	37 716	33 761	36 866	49 426	43 731
Revenus des FAA*	14 968	44 356	55 114	60 079	56 243	59 193	61 696	63 305
Bail foncier	--	7 936	10 291	11 787	11 984	12 845	13 644	14 228

* Les revenus comprennent les FAA, déduction faite des frais de recouvrement.

** Les dépenses comprennent l'amortissement et excluent le gain/la perte sur le régime de retraite

Résultats du plan d'affaires 2023 (réel contre plan)

(illustrés en milliers de dollars)

	Réel	Plan	Différence	Explication
Revenus*	139 534	119 821	19 713	Augmentation des revenus des FAA, des stationnements et des concessions en raison d'un pourcentage plus élevé que prévu de passagers au départ et à l'arrivée. Augmentation des revenus d'intérêts en raison de taux d'intérêt plus élevés que prévu.
Dépenses**	123 865	126 833	(2 968)	Économies réalisées grâce aux retards de personnel, à une météo hivernale plus clémente, à la réduction des dépenses relatives à la promotion des services aériens et aux coûts des services de protection inférieurs à ceux prévus dans le plan. Réduction de l'amortissement par rapport aux écarts de calendrier des investissements en immobilisations prévus.
Dépenses en immobilisations (nettes)	30 126	38 900	(8 774)	Financement externe non planifié pour un projet ainsi que les différences de calendrier sur les activités de construction et les dépenses annuelles prévues. Quelques économies de coûts pour les projets.

* Les revenus comprennent les FAA, déduction faite des frais de recouvrement

** Les dépenses comprennent l'amortissement et excluent le gain/la perte sur le régime de retraite

États financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
l'Administration de l'Aéroport international d'Halifax

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Administration de l'Aéroport international d'Halifax (« l'Administration »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats et des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Administration de l'Aéroport international d'Halifax au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation consolidée et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Administration conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Administration à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Administration ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Administration.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie

significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Administration.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Administration à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Administration à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Halifax, Canada
28 mars 2024



Comptables professionnels agréés

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	154 327	138 382
Comptes débiteurs	11 477	12 647
Stocks	1 941	1 808
Charges payées d'avance	2 808	1 796
Total de l'actif à court terme	170 553	154 633
Immobilisations nettes (notes 4)	387 240	387 765
Dépôts en fiducie (note 5)	10 185	10 185
Actif au titre des prestations constituées (note 8)	6 224	5 893
	574 202	558 476
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	34 479	36 495
Produits reportés et aide gouvernementale (note 3)	32 201	30 385
Total du passif à court terme	66 680	66 880
Dette à long terme (note 5)	433 152	433 105
Dépôts de garantie	1 597	1 611
Produits différés à long terme	2 486	2 593
Total du passif	503 915	504 189
Actif net	70 287	54 287
	574 202	558 476

Engagements (note 7)
Éventualités (note 11)
Événements subséquents (note 12)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

État consolidé des résultats et des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre

[en milliers de dollars]	2023 \$	2022 \$
PRODUITS		
Redevances d'aérogare et droits perçus au titre de la sécurité des passagers	18 760	16 386
Droits de stationnement	18 172	12 822
Concessions	19 061	15 415
Redevances d'atterrissage	13 065	12 032
Intérêts (note 6)	8 260	3 393
Produits de locations	5 715	5 230
Divers	1 387	1 778
	84 420	67 056
Taxe d'amélioration de l'aéroport (note 6)	55 114	44 356
	139 534	111 412
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	26 668	24 145
Amortization	29 750	29 700
Matériels, services et fournitures	26 396	22 551
Intérêts sur la dette à long terme (notes 5 et 6)	20 492	20 493
Loyer foncier	10 291	7 936
Stimulation du services aériens et administration	8 452	12 751
Taxes foncières	1 816	1 645
	123 865	119 221
Bénéfice net (perte nette) avant gain au titre du régime de retraite	15 669	(7 809)
Gain au titre du régime de retraite à prestations définies (note 8)	331	450
Bénéfice net (perte nette)	16 000	(7 359)
Actif net à l'ouverture	54 287	61 646
Actif net à la clôture	70 287	54 287

Voir les notes afférentes aux états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

[en milliers de dollars]	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	16 000	(7 359)
Ajouter les éléments sans effets sur la trésorerie :		
Amortissement	29 750	29 700
Actif au titre des prestations constituées	(331)	(450)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	652	25 631
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	46 071	47 522
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses en immobilisations (note 3)	(30 126)	(24 417)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(30 126)	(24 417)
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	15 945	23 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	138 382	115 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	154 327	138 382

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

1. GÉNÉRALITÉS

L'Administration de l'Aéroport international d'Halifax (l'Administration ou l'AAIH) a été constituée en société sans capital-actions le 23 novembre 1995 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 1er février 2000, l'AAIH a signé un bail foncier de 60 ans avec Transports Canada et a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'expansion de l'Aéroport international Robert L. Stanfield d'Halifax (l'« aéroport » ou l'« AISH »). En 2014, l'Administration s'est vu accorder une prolongation du bail pour une période additionnelle de 20 ans, soit jusqu'au 31 janvier 2080. Le résultat net de l'exercice est conservé et réinvesti dans l'exploitation et l'expansion de l'aéroport.

L'AISH est un aéroport de classe internationale qui accélère la croissance dans nos communautés en reliant les personnes et les biens au reste du monde. L'aéroport est le plus important aéroport du Canada atlantique et le point d'accès de la région vers le monde.

L'Administration est gérée par un conseil d'administration dont les membres sont désignés par la Municipalité régionale d'Halifax, le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada, ainsi que par la Chambre de commerce d'Halifax. Les membres désignés peuvent également désigner des membres supplémentaires pour représenter les intérêts de la collectivité.

L'Administration est exonérée de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, de l'impôt fédéral des grandes sociétés et de l'impôt sur le

capital de la Nouvelle-Écosse. L'Administration possède une filiale en propriété exclusive, Halifax Stanfield Services Inc. (« HSSI »). HSSI fournit des services d'aviation à des tiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'Administration ont été préparés conformément à la partie II du Manuel des Comptables professionnels agréés (CPA) du Canada, intitulée *Normes comptables pour les entreprises à capital fermé* (les « NCECF »), qui établit les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») pour les entreprises du Canada n'ayant pas d'obligation publique de rendre des comptes et comprend les principes comptables importants décrits ci-dessous.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants de certains actifs et passifs à la date des états financiers et sur les montants de certains produits et de certaines charges durant l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les éléments faisant l'objet d'un jugement et d'estimations importants de la part de la direction comprennent les indices de dépréciation, la durée de vie utile des immobilisations, les provisions pour créances douteuses et l'obligation au titre des prestations définies.

Principes de consolidation

Les états financiers comprennent les comptes de l'Administration et de sa filiale en propriété

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

exclusive, HSSI. Tous les soldes et transactions intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont le solde varie de positif à négatif, et la trésorerie soumise à restrictions, sont présentés au poste trésorerie et équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en des montants connus de trésorerie et qui courent un risque négligeable de fluctuation de valeur. Un placement peut normalement être considéré comme un équivalent de trésorerie lorsqu'il a une échéance d'au plus trois mois à partir de sa date d'acquisition. Les liquidités soumises à restrictions se rapportent aux fonds reçus de la province de la Nouvelle-Écosse pour supporter la croissance du service aérien [note 3].

Aide gouvernementale

Les montants reçus ou à recevoir au titre du fonds de soutien aux aéroports du gouvernement fédéral ont été comptabilisés à titre de produits. Les montants reçus ou à recevoir au titre de programmes gouvernementaux pour le développement des immobilisations sont comptabilisés comme des réductions du coût des actifs auxquels ils sont liés au moment où l'Administration est autorisée à les comptabiliser, pourvu qu'on ait la certitude raisonnable que les avantages seront réalisés. L'aide pour le soutien des services aériens futurs est appliquée à la dépense connexe lorsque l'activité du service aérien est réalisée en conformité avec les

termes et conditions. L'aide reçue pour couvrir les charges de la période en cours est appliquée aux charges connexes.

Stocks

Les stocks comprennent les matériels, les pièces et les fournitures et ils sont comptabilisés au coût, déterminé en fonction du coût moyen, ou à la valeur de réalisation nette, selon le moindre des deux.

Bail foncier

Le bail foncier intervenu avec Transports Canada est comptabilisé comme un contrat de location-exploitation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, y compris l'intérêt sur les fonds empruntés à des fins d'investissement d'immobilisations, après déduction des apports et de l'aide gouvernementale, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée selon une base linéaire aux taux suivants :

Matériel informatique et logiciels	20 % - 33 %
Améliorations locatives	2,5 % - 10 %
Matériel, outillage, mobilier et agencements	5 % - 20 %
Véhicules	5 % - 17 %

Les immobilisations en cours sont comptabilisées au coût et reclassées dans les améliorations locatives lorsque les projets sont terminés et les actifs mis en service.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

Dépréciation

L'Administration soumet les actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Dette à long terme

La dette à long terme est initialement évaluée à sa juste valeur, après déduction des frais de transaction et de financement. Elle est ensuite évaluée au coût amorti. Les frais de transaction et de financement sont amortis sur la durée de la dette.

Constatation des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare, les droits de stationnement et les droits perçus au titre de la sécurité des passagers sont constatés lorsque les installations aéroportuaires sont utilisées. Les produits de concession sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et calculés en fonction d'un pourcentage convenu de ventes déclarées du concessionnaire, avec des garanties minimales stipulées, le cas échéant. Les produits de location sont constatés sur la durée de vie des baux, des licences et des permis respectifs. La taxe d'amélioration de l'aéroport [TAA] est constatée lorsque les passagers en partance embarquent dans l'avion conformément aux rapports des sociétés aériennes.

En raison de la pandémie de COVID-19, des concessions de loyer ont été accordées aux locataires pendant la période allant jusqu'au 31 décembre 2021. Les concessions offertes étaient équivalentes au total des paiements requis en vertu des contrats de location initiaux pour des périodes spécifiées. En 2022, il ne restait plus que deux étalements car ces concessions avaient reçu un étalement de 5 ans à compter de 2021. En 2022, l'Administration a reporté un total de 0,2 million de dollars [2021 - 0,3 million de dollars] de ces concessions.

Régime d'avantages sociaux

L'Administration offre un régime de retraite à ses salariés, qui comprend une composante à prestations définies et une autre à cotisations définies. Pour évaluer l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies, l'Administration utilise la méthode de répartition des prestations au prorata des services ainsi que les hypothèses les plus probables. L'actif du régime de retraite est évalué à sa valeur marchande courante. Les montants du régime à cotisations définies sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Le coût des services rendus et les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées sont compris dans les états des résultats et des variations des capitaux propres.

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Administration sont composés de la trésorerie et des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des dépôts en fiducie, des comptes créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme. Les comptes débiteurs sont comptabilisés au coût amorti. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et le fonds de réserve affecté au service de la dette sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes réalisés et non réalisés étant comptabilisés dans les résultats au cours de la période où ils surviennent. Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes étant comptabilisés dans les résultats au cours de la période où ils surviennent. L'Administration n'a pas d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente.

Les frais de transaction sont inscrits à l'actif et ajoutés au coût des actifs et passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction.

4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent ce qui suit :

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable nette	2022 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels	36 250	27 494	8 756	8 432
Améliorations locatives	624 185	289 954	334 231	348 465
Matériel, outillage, mobilier et agencements	25 877	20 298	5 579	6 183
Véhicules	27 534	17 032	10 502	9 366
Immobilisations en cours	28 172	-	28 172	15 319
	742 018	354 778	387 240	387 765

3. AIDE GOUVERNEMENTALE

La trésorerie comprend 28,0 millions de dollars [2022 - 30,0 millions de dollars] provenant des fonds restants reçus en 2018, 2020 et 2022 de la province de la Nouvelle-Écosse pour soutenir les initiatives de croissance des services aériens. Le financement peut être utilisé à la seule discrétion de l'AAIH pour soutenir de nouvelles opportunités de service qui répondent à des critères prédéfinis. Les fonds doivent être entièrement libérés avant le 31 décembre 2031.

Au cours de l'exercice, 6,1 millions de dollars [2022 - 8,2 millions de dollars] de contributions gouvernementales ont été reçues ou à recevoir et ont été affectées aux immobilisations. Les contributions concernent le développement en capital.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

5. DETTE A LONG TERME

La dette à long terme comprend ce qui suit :

	2023 \$	2022 \$
Obligations-recettes de série A à 5,503 % non amortissables, échéant le 19 juillet 2041. Intérêts payables deux fois par an à terme échu le 19 janvier et le 19 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, à partir du 19 janvier 2007.	150 000	150 000
Obligations-recettes de série C à 4,888 % non amortissables, échéant le 15 novembre 2050. Intérêts payables deux fois par an à terme échu le 15 mai et le 15 novembre de chaque année jusqu'à l'échéance, à partir du 15 mai 2011.	135 000	135 000
Obligations-recettes de série D à 3,678 % non amortissables, échéant le 3 mai 2051. Intérêts payables deux fois par an à terme échu le 3 mai et le 3 novembre de chaque année jusqu'à l'échéance, à partir du 3 novembre 2021.	150 000	150 000
	435 000	435 000
Moins les frais de transaction, nets de l'amortissement cumulé	1 848	1 895
	433 152	433 105

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

Émission d'obligations

En juillet 2006, l'Administration a réalisé sa première émission d'obligations-recettes de 150,0 millions de dollars. Les obligations-recettes de série A à 5,503 % de 150,0 millions de dollars, arrivent à échéance le 19 juillet 2041. En novembre 2010, l'Administration a réalisé une émission d'obligations-recettes de 135,0 millions de dollars. Les obligations-recettes de série C à 4,888 % de 135,0 millions de dollars, arrivent à échéance le 15 novembre 2050. En mai 2021, l'Administration a réalisé une troisième émission d'obligations-recettes de 150,0 millions de dollars. Les obligations-recettes de série D à 3,678 % de 150,0 millions de dollars arrivent à échéance le 3 novembre 2051. Le produit net de ces placements a servi à financer le plan d'immobilisations et les objectifs généraux de l'entreprise. Ces objectifs comprenaient le remboursement de la dette bancaire et le financement du fonds de réserve affecté au service de la dette. Les obligations sont des obligations directes de l'Administration au même titre que toutes les autres dettes contractées en vertu de l'acte de fiducie principal.

Facilités de crédit

L'Administration dispose de facilités de crédit autorisées contractées auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, qui lui fournit un montant disponible combiné de 94,5 millions de dollars, composé d'une facilité de crédit Capex de 54,5 millions de dollars et d'une facilité d'exploitation et de lettre de crédit renouvelable de 40 millions de dollars. Ces facilités sont garanties en vertu de l'acte de fiducie principal et sont disponibles par le biais de découverts bancaires, d'emprunts à taux préférentiels, ou d'acceptations bancaires.

Au 31 décembre 2023, un montant de 16,8 millions de dollars (10,6 millions de dollars en 2022) de la facilité d'exploitation et de lettre de crédit avait été engagé, dont un montant de néant (néant en 2022) était avancé à titre d'emprunt à taux préférentiel, 2,1 millions de dollars (2,1 millions de dollars en 2022) étaient affectés aux règlements de financement du régime de retraite et 14,7 millions de dollars (8,5 millions de dollars en 2022) étaient affectés au Fonds de réserve affecté à l'exploitation et à la maintenance. Au 31 décembre 2023, un montant de néant (néant en 2022) de la facilité de crédit Capex avait été engagé.

Fonds de réserve

Conformément aux clauses de l'acte de fiducie principal, l'Administration est dans l'obligation d'établir et de maintenir auprès d'un fiduciaire un fonds de réserve affecté au service de la dette. Le solde de ce fonds doit être égal à au moins 50 % des frais annuels de service de l'emprunt obligataire. Au 31 décembre 2023, le fonds de réserve affecté au service de la dette comprenait des dépôts productifs d'intérêt détenue en fiducie totalisant 10,2 millions de dollars (10,2 millions de dollars en 2022). Ces fonds en fiducie sont détenus dans l'intérêt des porteurs d'obligations et doivent être utilisés conformément aux dispositions de l'acte de fiducie principal. L'Administration est également dans l'obligation de maintenir un fonds de réserve affecté à l'exploitation et à la maintenance. Le solde du fonds de réserve affecté à l'exploitation et à la maintenance doit être égal à au moins 25 % de certains frais définis d'exploitation et de maintenance pour l'exercice précédent. Environ 15,3 millions de dollars (14,7 millions de dollars en 2023) seront nécessaires pour financer le fonds de réserve

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

affecté à l'exploitation et à la maintenance en 2024. Le fonds de réserve affecté à l'exploitation et à la maintenance peut être financé par voie de trésorerie, de lettres de crédit ou du solde disponible en vertu d'une facilité de crédit engagée

6. TAXE D'AMÉLIORATION DE L'AÉROPORT

La taxe d'amélioration de l'aéroport (TAA) sert à financer le programme d'immobilisations de l'Administration et les frais de financement connexes, en plus de la dette et des excédents opérationnels. Le montant de la TAA au 31 décembre 2023 était de 35,0 \$ (35,0 \$ en 2022) et le montant intraprovincial était de 22,0 \$ (22,0 \$ en 2022), et la TAA s'applique à tous les passagers embarqués en partance. La TAA est perçue par les transporteurs aériens moyennant une commission de 6% aux termes d'un accord conclu entre l'Administration, l'Association du transport aérien du Canada et les transporteurs aériens qui desservent l'aéroport. En vertu de cet accord, les produits de la TAA peuvent servir uniquement à couvrir les dépenses en immobilisations et les frais de financement connexes, comme convenu conjointement avec les transporteurs aériens qui utilisent l'aéroport.

Le résumé de la TAA perçue ainsi que des dépenses en immobilisations et des frais de financement connexes se présente comme suit :

	2023 \$	2022 \$
Produits de la TAA, montant net:		
Produits de la TAA	58 749	47 708
Frais de la perception de la TAA	(3 635)	(3 352)
	55 114	44 356
Intérêts sur les fonds excédentaires	8 260	3 393
Fonds reçus, montant net	63 274	47 749
Dépenses en immobilisations financées par la TAA	30 624	19 267
Intérêts débiteurs financés par la TAA	20 492	20 493
	51 116	39 760
Excédent des produits par rapport aux dépenses de la TAA	12 258	7 989
Excédent des dépenses par rapport aux produits de la TAA à l'ouverture	(394 282)	(402 271)
Excédent des dépenses par rapport aux produits de la TAA à la clôture	(382 024)	(394 282)

Du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2023, le montant cumulé des dépenses en immobilisations financées par la TAA s'est élevé à 972,6 millions de dollars (921,5 millions de dollars en 2022) et a dépassé les produits cumulés de la TAA de 382,0 millions de dollars (394,3 millions de dollars en 2022).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

7. ENGAGEMENTS

Entente de transfert

En date du 1er février 2000, l'Administration a conclu un bail foncier de 60 ans avec Transports Canada qui lui permet de louer l'aéroport. Une prolongation de 20 ans lui a été accordée en 2014, repoussant ainsi l'échéance du bail au 31 janvier 2080. A moins que le bail ne soit autrement prolongé, l'Administration est tenue de rendre le contrôle de l'aéroport à Transport Canada. Les paiements de location sont basés sur un pourcentage des produits bruts, selon un barème progressif.

Les obligations locatives pour les cinq prochains exercices sont estimées approximativement comme suit :

	\$
2024	11 787
2025	11 984
2026	12 845
2027	13 644
2028	14 228

Dette à long termes - Émissions d'obligations

Les intérêts à payer au cours des cinq prochains exercices sur les obligations recettes de série A, de série C et de série D de l'Administration sont les suivants :

	\$
2024	20 370
2025	20 370
2026	20 370
2027	20 370
2028	20 370

Immobilisations en cours

Au 31 décembre 2023, les engagements contractuels de construction en cours de l'Administration s'élevaient à environ 7,9 millions de dollars (3,9 millions de dollars en 2022).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

8. RÉGIME DE RETRAITE

L'AAIH offre un régime de retraite [le "régime"] à ses salariés, qui comprend une composante à prestations définies et une autre à cotisations définies. Une évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre à des fins de capitalisation et d'évaluation. La responsabilité de la gouvernance du régime, y compris la surveillance des aspects du régime tels que les décisions de placement, incombe à l'Administration par l'entremise d'un comité de retraite. À son tour, le comité de retraite a nommé des experts indépendants expérimentés, tels que des conseillers en placement, des gestionnaires de placement, des actuaires et des dépositaires d'actifs.

L'Administration a adopté diverses politiques concernant le régime :

- a) L'actif du régime est évalué à la juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu de l'actif du régime.
- b) Au 31 décembre 2023, l'actif du régime était investi dans divers fonds en gestion commune.
- c) En raison de la nature de l'engagement de retraite, l'obligation au titre des prestations définies de l'Administration ne peut être prédite avec exactitude. Des écarts actuariels surviennent du fait que des modifications ont été apportées aux hypothèses et que les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus dans les hypothèses. En vertu du chapitre 3462 du Manuel de l'ICCA, ces écarts sont comptabilisés immédiatement dans les états des résultats et des variations des capitaux propres.

d) Les différences entre le rendement réel de l'actif du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation sont comptabilisées immédiatement dans les états des résultats et des variations des capitaux propres.

e) La dernière évaluation actuarielle requise aux fins de la capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2023.

f) La date d'évaluation utilisée par l'Administration est le 31 décembre. Le tableau suivant fournit des renseignements sur l'actif du régime, l'obligation au titre des prestations constituées et le niveau de capitalisation aux 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Actif du régime	22 343	21 764
Obligation au titre des prestations constituées	(16 119)	(15 871)
	6 224	5 893

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les composantes du gain (de la perte) au titre du régime de retraite :

	2023 \$	2022 \$
Coût des services rendus de l'employeur	(281)	(432)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	(811)	(676)
Rendement prévu de l'actif	1 105	846
	13	(262)
Gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	635	5 503
Différence entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif	(317)	(4 791)
Profit au titre du régime de retraite	331	450

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour calculer les prestations constituées de l'Administration, selon l'évaluation établie à des fins d'évaluation, sont les suivantes :

	2023 %	2022 %
Taux d'actualisation - obligation au titre des prestations à la clôture de l'exercice	5,35	5,10
Taux d'actualisation - charge nette au titre des prestations	5,10	3,25
Taux de croissance des salaires	3,25	3,25

Les autres renseignements relatifs au régime à prestations définies de l'Administration sont les suivants :

	2023 \$	2022 \$
Cotisations salariales	68	70
Prestations versées	277	694

	2023 %	2022 %
Titres de participation	29	29
Titres à revenu fixe	62	59
Titres de placement immobilier	9	12
	100	100

La charge de retraite, qui s'est élevée à 1,2 million de dollars (1,0 million de dollars en 2022) pour la composante à cotisations définies, est égale aux cotisations versées au régime par l'Administration au cours de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

L'Administration est une société sans capital-actions et, par conséquent, elle est financée grâce aux produits d'exploitation, aux produits de la TAA, aux fonds de réserve, aux capitaux d'emprunt et à sa facilité de crédit bancaire. Les redevances aéronautiques sont fixées chaque année de manière à couvrir les frais d'exploitation prévus, en tenant compte de la circulation aérienne et de l'activité des passagers prévues ainsi que des produits non aéronautiques prévus. Tous les fonds générés par l'Administration servent à couvrir les frais dans le cadre de son mandat.

L'objectif de l'Administration en matière de gestion du capital est d'acquérir et de maintenir un capital suffisant pour gérer de manière sécuritaire et efficace les activités aéroportuaires. L'Administration vise à gérer le capital de manière à offrir des installations et des services de classe mondiale au public voyageur. Le capital géré par l'Administration se compose de titres d'emprunt à long terme. Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette, à l'exclusion de toute tranche à court terme, s'élevait à 435,0 millions de dollars (435,0 millions de dollars en 2022).

La dette de l'Administration est garantie en vertu de l'acte de fiducie principal et complétée à l'occasion par des valeurs mobilières communes et un ensemble de clauses restrictives communes pour l'AAIH au profit de ses prêteurs. Les clauses restrictives que doit respecter l'Administration

comportent deux tests de couverture spécifiques pour les charges d'exploitation et les paiements liés au service de la dette. La clause restrictive relative au service de la dette brute stipule que le total des produits, y compris le solde du compte des produits au début de l'exercice, doit couvrir au moins les charges d'exploitation, y compris les paiements d'intérêts et de capital. La clause restrictive relative au service de la dette stipule que les produits nets pour l'exercice en question doivent être d'au moins 1,25 fois le total du paiement d'intérêts et de capital pour cet exercice-là. Au 31 décembre 2023, l'Administration respecte toutes les clauses énoncées dans l'acte de fiducie principal. Conformément à l'acte de fiducie principal, deux fonds de réserve doivent être maintenus : un fonds de réserve affecté au service de la dette et un fonds de réserve affecté à l'exploitation et à la maintenance. Au 31 décembre 2023, l'Administration satisfait aux exigences de ces deux fonds de réserve.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les instruments financiers de l'Administration sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des dépôts en fiducie, des comptes créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme. La différence entre la valeur comptable et la juste valeur marchande des instruments financiers, à l'exception de la dette à long terme, est négligeable étant donné leur échéance à court terme. La juste valeur des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

obligations-recettes au 31 décembre 2023 s'élevait approximativement à 427 millions de dollars.

Gestion des risques

L'Administration est exposée à un certain nombre de risques en raison des instruments financiers inscrits au bilan qui sont susceptibles d'affecter sa performance d'exploitation. Ces risques comprennent notamment le risque lié aux taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque lié à la concentration. Les instruments financiers de l'Administration ne sont pas exposés au risque de change ni à d'autres risques de prix.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent à cause de l'évolution des taux d'intérêt du marché. L'Administration est exposée au risque lié aux taux d'intérêt se rapportant au fonds de réserve affecté au service de la dette et à ses facilités de crédit. L'Administration gère son risque lié aux taux d'intérêt au moyen de financement à taux fixe, s'il y a lieu.

L'Administration a contracté une dette à long terme à taux fixe et, par conséquent, la fluctuation des taux d'intérêt n'a aucun effet sur les versements d'intérêts jusqu'à ce que cette dette soit refinancée.

Toutefois, la fluctuation des taux d'intérêt de référence en vigueur et les différentiels de taux peuvent influencer sur la juste valeur de cette dette.

L'Administration est tout particulièrement exposée au risque lié au taux d'intérêt de ses facilités de crédit. La facilité de crédit Capex de l'Administration, qui est en place pour financer les dépenses de construction à court terme liées à son programme d'immobilisations, est assujettie à un taux d'intérêt variable. La direction est d'avis que l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les frais de construction est négligeable.

Le fonds de réserve affecté au service de la dette de l'Administration est assujetti aux fluctuations de taux d'intérêt. La direction est d'avis que l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur le fonds de réserve affecté au service de la dette n'est pas représentative de l'exposition au risque lié aux taux d'intérêt de l'Administration dans la mesure où les produits d'intérêts ne sont pas essentiels à son exploitation. Ces fonds sont destinés à être réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport et non dans le but de générer des produits d'intérêts.

Si les taux d'intérêts avaient monté ou baissé de 50 points de base (0,50%) et que toutes les autres variables étaient restées constantes, y compris le calendrier des dépenses liées au programme d'immobilisations de l'Administration, cette variation n'aurait pas eu d'incidence importante sur les résultats de l'Administration pour l'exercice en cours.

Risque de liquidité

L'Administration gère son risque de liquidité en maintenant de la trésorerie et des facilités de crédit adéquates, en actualisant et en révisant régulièrement et au besoin ses projections pluriannuelles de flux de trésorerie et en

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en milliers de dollars]
31 décembre 2023

alignant ses mécanismes de financement à long terme sur ses besoins de flux de trésorerie. L'Administration a facilement accès à un financement suffisant ainsi qu'à des lignes de crédit consenties au moyen des facilités de crédit qu'elle a contractées auprès d'une grande banque canadienne.

Les exigences annuelles de remboursement futures des obligations de l'Administration aux termes de sa dette à long terme sont décrites à la note 7.

Risque de crédit et risque lié à la concentration

L'Administration est exposée au risque de crédit en raison de ses comptes débiteurs, qui sont composés principalement des redevances aéronautiques et de la TAA exigibles des transporteurs aériens. L'Administration effectue régulièrement des évaluations de crédit des soldes de créances et maintient une provision pour les éventuelles créances irrécouvrables. Le droit de l'Administration, en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports (questions diverses), de saisir et de détenir un aéronef jusqu'à ce que les redevances aéronautiques impayées soient acquittées, atténue le risque de créances irrécouvrables. La majorité des comptes débiteurs de l'Administration sont réglés à la date où ils sont exigibles.

Une tranche importante des produits de l'Administration, et des soldes de créances connexes, provient des transporteurs aériens. L'Administration tire environ 43,6% (37,5% en 2022) de ses produits de redevances d'atterrissage et de redevances d'aérogare d'Air Canada et de ses sociétés affiliées. La direction est toutefois d'avis que la dépendance à long terme de l'Administration

envers un seul transporteur aérien est atténuée par le fait qu'environ 85% du trafic passagers via l'aéroport est un trafic d'origine et de destination et que, par conséquent, d'autres transporteurs seraient susceptibles d'absorber le volume de tout transporteur qui cesserait ses activités. De plus, le fait que l'Administration a le pouvoir absolu d'augmenter ses tarifs et ses redevances atténue l'incidence de ces risques.

11. ÉVENTUALITÉS

L'Administration peut, de temps à autre, être impliquée dans des procédures judiciaires, des réclamations et des litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités, et peut conclure des ententes en vue de nouvelles possibilités d'affaires. L'Administration est d'avis qu'on ne peut pas raisonnablement s'attendre à ce que les responsabilités découlant de ces questions aient une incidence négative importante sur sa situation financière.

12. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 22 février 2024, Lynx Air a obtenu une première ordonnance de protection contre les créanciers de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC). Dans le cadre de l'ouverture de cette procédure, Lynx Air a cessé ses activités le 26 février 2024. Il n'est pas prévu qu'il y ait un impact significatif sur les états financiers de l'AAIH à la suite de cet événement.

Gouvernance d'entreprise

L'Administration de l'aéroport international d'Halifax (Administration de l'aéroport) est dirigée par un conseil d'administration composé d'un maximum de 15 administrateurs nommés par les instances suivantes :

PROPOSANT	NOMBRE D'ADMINISTRATEURS
Gouvernement du Canada	2*
Province de la Nouvelle-Écosse	1
Municipalité régionale d'Halifax	4
Chambre de commerce d'Halifax	3
Conseil d'administration de l'Administration de l'aéroport	4

**Peut être porté à 3 dans certaines circonstances*

En règle générale, le mandat d'un administrateur ne peut excéder neuf ans au total. Toutefois, à tout moment, par un vote du conseil, le mandat d'un administrateur peut être prolongé de trois ans supplémentaires, pour un maximum de 12 ans. Le conseil d'administration passe en revue régulièrement les compétences et l'expérience de ses membres afin de s'assurer que les compétences appropriées sont représentées au sein du conseil.

Le conseil d'administration a la responsabilité globale de la gestion de l'Administration de l'aéroport supervise la gouvernance et l'orientation stratégique. Le conseil supervise également la direction, qui est responsable de la conduite quotidienne des affaires, avec l'objectif fondamental de veiller à ce que l'Administration de l'aéroport remplisse ses obligations et fonctionne de manière sécuritaire, efficace et responsable. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités et dispose de trois comités

permanents, qui lui rendent compte : Le Comité d'audit, présidé par Ann MacKenzie; le Comité des projets d'investissement, présidé par John Fitzpatrick (du 1er janvier au 25 mai) et Benjie Nycum (du 26 mai au 31 décembre); et le Comité de gouvernance, présidé par Ann MacLean. L'objectif de chaque comité est le suivant :

Comité de vérification

Les responsabilités du Comité de vérification comprennent (i) l'approbation des états financiers trimestriels non vérifiés de l'Administration de l'aéroport et l'examen des états financiers annuels vérifiés; (ii) la surveillance de l'intégrité du processus d'information financière de l'Administration de l'aéroport et du système de contrôle interne concernant l'information financière; (iii) l'examen et la recommandation de la composante financière du Plan financier et d'investissement décennal; et (iv) la surveillance de l'indépendance et de la performance des vérificateurs externes de l'Administration de l'aéroport. Le Comité de vérification joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration, sauf en ce qui concerne l'approbation des états financiers trimestriels non vérifiés et du plan de vérification annuel.

Comité des projets d'investissement

Les responsabilités du Comité des projets d'investissement comprennent (i) l'examen et la recommandation de la composante du capital du plan d'investissement et financier décennal et de tous les grands projets d'investissement proposés; et (ii) le suivi de l'avancement et des résultats des projets approuvés par rapport aux mesures et aux objectifs préétablis.

Comité de gouvernance

Le Comité de gouvernance soutient les efforts du conseil d'administration en mettant l'accent sur la gouvernance afin d'améliorer les performances du conseil et d'apporter une valeur ajoutée et un soutien à l'Administration de l'aéroport dans la réalisation de ses objectifs généraux. Dans le cadre de ce mandat, le Comité de gouvernance dirige le processus de nomination du conseil d'administration, reçoit des rapports et formule des recommandations sur diverses questions de gouvernance, notamment (i) le cadre de gouvernance du conseil d'administration, composé de la politique de gouvernance du conseil d'administration et des plans/programmes connexes; (ii) la composition et l'efficacité du conseil d'administration; (iii) le mandat de chaque Comité du conseil d'administration; et (iv) les fonctions relatives au poste de président et de directeur général, y compris l'évaluation des performances et la planification de la relève.

L'Administration de l'aéroport a adopté des lignes directrices sur les conflits d'intérêts qui régissent la conduite, la divulgation et la prévention des conflits d'intérêts pour l'ensemble des dirigeants et administrateurs. Ces divulgations sont mises à jour lorsque nécessaire. En 2023, le Comité de gouvernance du conseil d'administration a signalé qu'aucun dirigeant ou administrateur de l'Administration de l'aéroport n'avait enfreint les lignes directrices sur les conflits d'intérêts.

Rémunération des membres du conseil d'administration

	(\$)
Président : J. S. Fitzpatrick (depuis le 26 mai 2023)	39 828
Président : S. Dempsey (mandat terminé le 25 mai 2023)	45 548
D. Bastow	18 700
P. Boulter	18 700
J. Fiander (a démissionné du conseil d'administration le 24 novembre 2023)	19 900
D. Holland	19 900
A. MacKenzie	24 950
A. MacLean	24 950
M. Martel	17 900
B. Nycum	22 679
J. Poirier (s'est jointe au conseil le 1er juin 2023)	5 954
S. Porter	20 300
D. Whalen	17 900

Remarque : Les montants représentent les paiements effectués en 2023.

Rémunération des cadres

La fourchette salariale de base des vice-présidents de l'Administration de l'aéroport en 2023 était de 170 000 \$ à 369 820 \$, et la fourchette salariale de base du président-directeur général de l'Administration de l'aéroport a été établie à 337 000 \$ à 456 000 \$.

Contrats d'une valeur supérieure à 134 935 \$

Conformément à son bail foncier avec Transports Canada, l'Administration de l'aéroport est tenue de déclarer tous les contrats de plus de 134 935 \$ (75 000 \$ en dollars de 1994 ajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation) qui ont été conclus au cours de l'année et qui n'ont pas été attribués à la suite d'un processus public d'appel d'offres. En 2023, l'Administration de l'aéroport a conclu un contrat à fournisseur unique.

Un contrat de soutien et de maintenance de trois ans, ne dépassant pas 507 584 \$, a été attribué à ARINC International of Canada ULC (ARINC). L'Administration de l'aéroport a investi au fil du temps dans de l'équipement, dans la formation de son personnel et dans des solutions d'usage commun d'ARINC. Le logiciel est une technologie exclusive d'ARINC et ne peut être fournie que par ARINC. Les produits et services d'ARINC sont un exemple de normalisation au sein de l'Administration de l'aéroport et ARINC a déjà fourni ces services de manière satisfaisante, ce qui a permis à l'Administration de l'aéroport de réaliser des économies prouvées et quantifiées.

Conseil d'administration

			Présence aux réunions*			
Nom et fonction	Profession	Proposant et date de nomination :	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité des projets d'investissement	Comité de gouvernance
 John Fitzpatrick Président du conseil d'administration Administrateur	c.r., associé, BOYNECLARKE LLP	Municipalité régionale d'Halifax Juillet 2014	7/7	2/2**	4/4**	2/2**
 Doug Bastow Administrateur	Administrateur à la retraite d'une compagnie aérienne Pilote de ligne à la retraite	Administration de l'aéroport Septembre 2016	7/7	-	4/4	-
 Pernille Fischer Boulter Administrateur	Présidente-directrice générale, Kisserup International Trade Roots Inc.	Gouvernement du Canada Mai 2019	7/7	-	-	4/4
 Daniel Holland Administrateur	Président-directeur général, Fondation communautaire de la Nouvelle-Écosse	Halifax Regional Municipality January 2017	7/7	4/4	-	3/3
 Ann MacKenzie Présidente, Comité de vérification Administrateur	Cadre supérieure à la retraite	Administration de l'aéroport Mars 2015	7/7	4/4	-	-
 Ann MacLean Présidente, Comité de gouvernance Administrateur	Ancienne maire de New Glasgow, N.-É. Cadre supérieure à la retraite	Province de la Nouvelle-Écosse Février 2015	7/7	-	-	4/4

			Présence aux réunions*			
Nom et fonction	Profession	Proposant et date de nomination :	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité des projets d'investissement	Comité de gouvernance
 Matthew Martel Administrateur	Président-directeur général, Black Business Initiative	Chambre de commerce d'Halifax Janvier 2021	6/7	-	-	4/4
 Benjamin Nycum Président, Comité des projets d'investissement Administrateur	Président-directeur général, William Nycum & Associates Ltd	Chambre de commerce d'Halifax Mars 2018	7/7	2/2	4/4	-
 Jackie Poirier Administrateur	Cadre fédérale à la retraite	Municipalité régionale d'Halifax Juin 2023	5/5	2/2	-	-
 Sherry Porter Administrateur	Cadre supérieure à la retraite	Chambre de commerce d'Halifax Mars 2015	6/7	-	4/4	4/4
 Diana Whalen Administrateur	Ancienne vice-première ministre de la Nouvelle-Écosse Représentante élue à la retraite	Municipalité régionale d'Halifax Octobre 2022	6/7	4/4	-	-

*Le ratio est égal au nombre de présences aux réunions des personnes/nombre de réunions auxquelles elles pouvaient assister. Ne comprend pas l'assemblée publique annuelle.

**En tant que président, la présence de M. Fitzpatrick aux réunions du comité est discrétionnaire. Le ratio reflète son assiduité depuis sa nomination en tant que président du conseil d'administration.



HalifaxStanfield

747, boulevard Bell, Goffs, Nouvelle-Écosse
B2T 1K2
Tél : 902.873.4422
Fax : 902.873.4750

www.halifaxstanfield.ca